

Les prix à la Bourse de Montréal se maintiennent fermes pendant la plus grande partie de la journée

VOL. XI. — No. 102.

MONTREAL, VENDREDI 1er AOUT 1913—QUOTIDIEN DU MATIN.

Prix : SOUS.

TERRIBLE ACCIDENT

Deux vaches qui dormaient sur la voie ferrée font dérailler un convoi du Grand Tronc, près de Parry Sound Ont.

CINQ HOMMES SONT TUES ET DEUX BLESSES

Le convoi consistait de vingt-deux wagons de fret tirés par deux locomotives. Celles-ci sautèrent de la voie ainsi que cinq wagons

Ottawa, 31. — Les morts : Percy Maxwell, mécanicien, Depot Harbor.

A. O'Neil, chauffeur, Renfrew.

M. Wilson, 180 rue Isabella, Ottawa.

W. R. Genever, apprenti-chauffeur, Sheffield, Ang.

F. M. Bateman, apprenti-chauffeur, Sheffield, Ang.

Les blessés : Percy Grawley, mécanicien, de Depot Harbor.

W. Lavigne, chauffeur, de Depot Harbor.

Deux vaches, qui dormaient sur la voie ferrée du Grand Tronc à Beatty's Siding, situé à 245 milles d'Ottawa et à douze milles de Parry Sound, ont fait dérailler un convoi de fret à 2.40 heures, ce matin. Cinq hommes ont été tués et deux autres blessés. Tandis que les corps des victimes, à l'exception d'un, avaient été retirés des débris. Pour retirer le corps du jeune Genever, il faudra soulever un pesant morceau de mécanique et l'on attend les instruments nécessaires à cet effet.

Le coroner de Parry Sound a annoncé qu'il tiendra une enquête, mais il n'en a pas encore fixé la date.

Il appert, d'après la version de l'accident, que deux vaches qui dormaient sur la voie ferrée ont été cause du déraillement. Comme il y a une courbe très prononcée à cet endroit, le mécanicien vit les animaux trop tard.

Le convoi était tiré par deux locomotives. Deux apprentis-chauffeurs se trouvaient sur chacune, à part le mécanicien et le chauffeur.

Les deux locomotives sautèrent de la voie, ainsi que cinq wagons. La première locomotive fit la culbute et les wagons s'entassèrent les uns sur les autres.

Le mécanicien Crowley fut projeté de son siège et rebomba sur le sol, se s'insurgeant heureusement que des blessures de peu de gravité. William Lavigne, un Canadien-français, fut sérieusement blessé. Il a été transporté à l'hôpital de Parry Sound et les autres furent tués.

Bateman et Genever, les deux apprentis-chauffeurs, qui furent tués, avaient été engagés à Sheffield, Angleterre par un agent du Grand Tronc et n'étaient au Canada depuis le mois de juin.

STATISTIQUES INTERESSANTES

LE BUREAU DES RECENSEMENTS FOURNIT DE TRES INTERESSANTES STATISTIQUES SUR L'ETAT DE L'AGRICULTURE AU MANITOBA.

Ottawa, 31. — Un bulletin publié aujourd'hui par le département des recensements donne des statistiques sur l'agriculture dans le Manitoba.

La superficie de terre occupée en 1911 était de 12,367,355 acres, contre 8,843,347 acres en 1901 et 5,228,272 acres en 1891 : soit une augmentation de 3,525,008 acres ou 39.85 pour cent pour la dernière décennie, par comparaison avec la précédente, qui accusait une augmentation de 3,615,075 acres ou 69.14 pour cent.

La superficie occupée, constituant, en 1911, 30.04 pour cent de la superficie totale de la province. Avec les frontières actuelles, elle est 8.33 pour cent.

Le nombre de fermes, en 1911, était de 46,347, contre 32,495 en 1901.

La valeur totale des terres, avec leurs bâtiments, instruments aratoires et bétail, est de \$465,810,806. La valeur moyenne de chaque ferme est de \$10,050, dont \$6,738 pour le terrain, \$1,355 pour les bâtiments, \$603 pour les instruments aratoires et \$1,353 pour le bétail.

OBSEQUES DE MME MONTCHARMONT

Son chauffeur a succombé à ses blessures

Paris, 31. — Les obsèques de Mme Montchamont qui fut tuée dimanche dernier dans une collision d'automobiles survenue dans la forêt de Fontainebleau, ont eu lieu aujourd'hui. MM. Claretie, Saint-Saëns, Messager, et des personnalités artistiques y assistaient.

Le chauffeur qui fut grièvement blessé a succombé hier soir à l'hôpital.

C'est la troisième victime ; Mme Montchamont et Mme d'Orsay ayant été tuées au moment de la collision.

A NARRAGANSETT PIER

La valeur des bijoux volés dans deux résidences est de 250,000 dollars.

Narragansett Pier, (Rhode Island) 31. — Les détectives qui s'occupent du vol de bijoux dont a été victime Mme Charles Cary Rumsey, de Narragansett Pier, disent qu'ils ont trouvé une piste intéressante.

L'un d'eux se rendait chez Mme Rumsey, quand il entendit, dans le train où il se trouvait, une conversation si intéressante qu'il prolongea son voyage jusqu'à Boston.

On a découvert, en outre, que le vol dont fut victime Mme Rumsey n'est pas le seul qui fut commis à Narragansett Pier. Des cambrioleurs se sont aussi introduits dans la villa de Mme John H. Hanan, pendant qu'elle se trouvait au Casino et ont volé pour 150,000 dollars de bijoux.

Les bijoux se trouvaient dans la chambre à coucher de Mme Hanan et les voleurs devaient évidemment savoir où les trouver, car aucune autre pièce de la maison n'a été visitée par eux. Mme Hanan ne veut pas soupçonner ses domestiques, car, sur les vingt-deux membres de son personnel, il y en a vingt qui sont à son service depuis fort longtemps, et les deux autres, deux maîtres d'hôtels, entrés à son service cet été, lui ont été vivement recommandés.

La valeur des objets volés dans les deux résidences de Narragansett Pier atteint donc 250,000 dollars.

ETATS-UNIS ET MEXIQUE

LE PRESIDENT WILSON MONTRE QU'IL N'A ETE NULLEMENT INFLUENCE PAR LES ARGUMENTS DE L'AMBASSADEUR H. L. WILSON.

Washington, 31. — Le président Wilson a montré clairement, aujourd'hui, qu'il n'avait été influencé en rien par les arguments de l'ambassadeur Henry Lane Wilson, en faveur de la reconnaissance du gouvernement Huerta.

Le président a déclaré à ceux qui lui parlaient de la situation mexicaine que sa politique ne contenait rien qui ne fut pas favorable au Mexique. Il n'a pas encore fait connaître son programme, mais c'est une chose certaine qu'il ne veut pas reconnaître le gouvernement Huerta.

Le sénateur Bacon, président du comité pour les relations étrangères, est d'avis que la reconnaissance du gouvernement Huerta compromettrait l'approbation de la révolution au Mexique. Ce serait approuver un révolutionnaire, assassin du chef de la nation.

Le sénateur Bacon reconnaît avec le président qu'une grande question de moralité est en jeu et que le fait de reconnaître un président de république dont les mains sont loin d'être sans taches, pour ne pas dire plus, serait un encouragement aux anarchistes de toutes les catégories.

Le président Wilson croit que les perspectives de paix au Mexique sont de jour en jour plus favorables et que les Mexicains en seront eux-mêmes les facteurs.

Tandis que le gouvernement américain s'obstine à ne pas reconnaître le régime, c'est l'opinion générale dans les cercles officiels, ici, que les amis du président Huerta obtiendront qu'il démissionne en faveur d'un président provisoire acceptable à toutes les factions et qui fera ensuite des élections générales.

Paris, 31. — Martin Gauthier, com- plice du liquidateur Dues, dont l'extradition avait été demandée au gouvernement italien a été arrêté à San Remo, et remis aux autorités de Nice qui l'ont dirigé sur Paris.

LE SPECTRE DE LA GUERRE

Des rapports de sources révolutionnaires mandent qu'une rébellion a éclaté dans plusieurs états du Vénézuéla.

CASTRO A LA TETE DU MOUVEMENT

Les autorités militaires de la ville de Coro ont été arrêtées et jetées en prison. Les rebelles s'emparent du télégraphe

Willemstadt, 31. — Des rapports de sources révolutionnaires mandent qu'une rébellion a éclaté simultanément, lundi, dans plusieurs Etats du Vénézuéla, et que le général Cipriano Castro, ex-président du Vénézuéla, est le chef du mouvement.

Selon les rapports reçus ici, les révolutionnaires ont l'intention d'envahir l'Etat de Lara, qui borde l'Etat de Falcon au sud. D'un autre côté, le général Navar dirigera les opérations dans l'Etat de Zulia.

Le général Carmelo Castro, un frère de Cipriano, commande les troupes rebelles dans l'Etat de Zulia.

On dit que les révolutionnaires s'emparent des câbles et des télégraphiques, alors que le bellion n'était pas encore déclaré, et que le gouvernement fut plusieurs jours à ignorer le fait.

LES RECOLTES AUX ETATS-UNIS

Le gouvernement s'occupe d'en assurer la vente

Washington, 31. — Vingt-cinq à cinquante millions de dollars des fonds du gouvernement seront déposés immédiatement dans les banques nationales du sud et de l'ouest par le secrétaire McAdoo, pour faciliter la mise en mouvement des récoltes. Les obligations du gouvernement fédéral, et des municipalités, ainsi que les billets collatéraux de première main ont été acceptés comme garantie de l'argent, sur lequel les banques paieront un intérêt de 2 pour cent.

Le but invoqué par le secrétaire McAdoo pour cette nouvelle règle de conduite est de pourvoir à la rareté de l'argent à la fin de l'été et en automne, rareté qui accompagne généralement la mise en mouvement des récoltes, surtout quand celles-ci sont considérables. Les bons 2 pour cent des Etats-Unis, servant de garantie à la plus grande partie de la circulation des banques nationales, ont baissé dernièrement à de bas niveaux, c'est-à-dire vers 95-3-4. Le consentement du secrétaire d'accepter ces bons au pair, comme garantie des vingt-cinq à cinquante millions de dépôts promis, et l'avis donné aux banques nationales d'augmenter leur circulation jusqu'à la limite de 40 pour cent, rétabliront, croit-on, la parité des bons 2 pour cent, en leur créant un nouveau marché.

Pour la première fois, le gouvernement acceptera des billets commerciaux de première main comme garantie des dépôts. Ce privilège sera accordé afin que les banques puissent disposer de ces dépôts spéciaux, moyennant des garanties qu'elles pourront facilement réaliser.

Des effets de commerce approuvés, seront acceptés comme garantie de dépôts à 65 pour cent de leur valeur nominale.

Le secrétaire a dit qu'il ne serait pas pratique d'éparpiller les dépôts dans les petites villes.

Les banques seront requises de rembourser l'argent au trésor public, quand les récoltes auront été mises en mouvement.

L'AVIATEUR MASSON A GUAYMAS

On démentit qu'il ait fait sauter la canonnière "Tampico"

Guaymas (Mexique), 31. — L'aviateur Didier Masson ne parvint pas à faire sauter la canonnière "Tampico" lundi dernier. Il lança quatre bombes qui n'atteignirent pas le but.

Masson servit de cible pendant plusieurs minutes à de nombreux soldats dont aucun ne l'atteignit. Son appareil même ne fut pas endommagé.

EXCENTRICITE D'AMERICAINE

Une dame Chester, de Middletown N. Y. se rend pédestrement à Minneapolis Minn. par amour pour la marche.

New-York, 31. — Mme M. B. Chester, de Middletown, N. Y., épouse d'un constructeur de navires, a quitté aujourd'hui cette ville, à destination de Minneapolis. Le voyage se fait à pied et Mme Chester a une lettre du maire Gaynor qu'elle espère pouvoir remettre au maire de Minneapolis.

Elle est accompagnée de deux de ses dix enfants, des garçons âgés respectivement de treize et quatorze ans.

Mme Chester, qui est costumée en fermière, espère parvenir à Minneapolis en deux mois. On lui a demandé avant son départ quel était le but de son voyage et elle a répondu qu'elle ne l'entreprenait que par amour pour la marche.

COCHERY PERE ET FILS

Le tribunal de la Seine rejette la demande du père

Paris, 31. — Malgré l'opposition de son père, M. Jean Cochery va épouser Mlle Alice Clara Judith Bamberger, de New-York.

M. Georges Cochery, député, ancien ministre des finances, père du jeune Cochery, a demandé aujourd'hui au tribunal civil de la Seine, d'annuler la sommation respectueuse que lui adressa son fils pour lui annoncer qu'il allait épouser Mlle Bamberger, sous le prétexte qu'elle renfermait des illégalités. La cour a refusé de faire droit à la demande du père.

M. Cochery s'opposa au mariage parce que Mlle Bamberger est de dix ans plus âgée que son fils et qu'elle a montré un "état d'esprit" qui ne peut être accepté dans un ménage français.

M. Bernard, avocat de M. Cochery père, déclara que la fiancée était âgée de plus de trente ans et que M. Jean Cochery était complètement sous sa domination, mais si complètement, ajouta l'avocat, que M. Jean Cochery n'a plus aucune volonté.

"C'est une de ces audacieuses Américaines qui fait perdre la tête et trouble les coeurs", a-t-il dit.

M. Robert Bernstein, père de l'auteur dramatique, a pris la parole au nom de M. Jean Cochery.

IL RESISTE AUX OFFICIERS

DES POLICIERS VEULENT ARRETER LE PROPRIETAIRE D'UNE PENSION HONGROISE, A CALUMET, ET IL S'ENSUIT UNE RAGARRE AU COURS DE LAQUELLE LES DIVERS USTENSILES DE MENAGE SERVENT D'ARMES DE COMBAT.

Calumet, Mich., 31. — Au cours d'une bagarre entre plusieurs députés-shérifs et les habitués d'une pension hongroise, à Wolverine Mine, aujourd'hui, on s'est servi d'eau bouillante, de poivre rouge et de divers ustensiles de cuisine comme armes de combat. La bataille se termina par l'arrestation de trois des plus turbulents, après que la milice fut venue au secours des députés-shérifs, que la foule voulait lyncher.

La bagarre commença quand William Heikilla, un sous-shérif, se présenta à la maison de pension pour opérer l'arrestation du propriétaire, Louis Sodder, sous l'accusation d'assaut illégal. Heikilla et les quatre députés qui l'accompagnaient trouvèrent Sodder dans un placard. Celui-ci, se voyant pris, sortit un revolver et fit feu sur Heikilla, qu'il manqua cependant. Les deux hommes se prirent alors à bras-les-coudes. Mme Sodder arriva sur les entretoises et, saisissant une bouilloire, elle en versa le contenu sur le sous-shérif. La bataille s'engagea alors entre les officiers et les pensionnaires de la maison Sodder. Ceux-ci lancèrent aux députés-shérifs tout ce qui était sous leurs mains : poivre rouge, crachoirs, chaises, vaisselle et autres ustensiles.

L'arrivée d'une compagnie de milice mit fin au combat, juste au moment où la foule amassée par le bruit allait faire un mauvais parti aux officiers.

L'HISTOIRE ETAIT FAUSSE

Cobourg, Ont., 31. — A l'enquête de la police ce matin, on a prouvé la fausseté d'un des détails les plus sensationnels de l'enlèvement qui jeta l'émoi parmi les familles distinguées qui passent l'été ici.

Robert Ault, le fils d'un officier de l'armée américaine, enleva Mlle Doris Reid, une jeune femme de Toronto, qu'il ne connaissait que depuis quelques jours. Selon la première version de l'affaire, Daniel Bell, un ami de la famille de Mlle Reid, arrêta le couple à la pointe du revolver menaçant de faire feu sur Ault, s'il faisait un pas de plus.

Bell fut arrêté sous l'accusation de port d'armes illégales. Or, plusieurs personnes, dont Robert Ault, sont venues déclarer en Cour ce matin, que Bell n'avait jamais exhibé un revolver.

Le magistrat a donc remis l'accusé à liberté.

SUICIDE D'UN PREFET ITALIEN

Il est victime du scandale du palais de justice

Rome, 31. — M. Brunialti, préfet de Padoue, s'est logé une balle dans la tête. Sa blessure est sans doute mortelle.

On dit que c'est parce que son frère, qu'il aimait beaucoup, est impliqué dans le scandale du palais de justice qu'il s'est livré à cet acte de

L'ENQUETE DES COULISSIERS

Elle a été reprise, à Washington, hier après-midi. Continuation de l'interrogatoire de Mulhall. — Incidents intéressants

DES JUGES QUI SE DISPUTENT

Mulhall fait de l'esprit mais le président le rappelle à l'ordre. Les avocats des manufacturiers ne peuvent l'interroger

Washington, 31. — L'enquête des coulissiers a été reprise, aujourd'hui, par le contre-interrogatoire de Martin M. Mulhall, pour le compte de l'Association Nationale des Manufacturiers.

Durant les cinq heures qu'a duré son témoignage, pas moins de 115 questions ont été posées à Mulhall par le président Overman, du comité d'enquête du Sénat. On refusa aux avocats de l'Association, Robert McCarter et James Emery, le droit de questionner directement le témoin.

A plusieurs reprises, les sénateurs Reed, Walsh, Cummins et Nelson faillirent se prendre aux cheveux, mais M. Overman parvint chaque fois à établir le calme.

Mulhall, qui est un témoin intéressant, toujours prêt à faire des commentaires sarcastiques, se surpassa aujourd'hui, malgré les avertissements répétés du président Overman. Finalement, ce dernier se fâcha et avertit Mulhall que, s'il ne voulait pas répondre directement à la question, il se verrait dans l'obligation de le soumettre à la discipline. Cette admonestation eut l'effet d'une douche froide sur Mulhall, qui se calma immédiatement.

Les avocats de l'Association Nationale des Manufacturiers s'essayèrent à démontrer que Mulhall avait été expulsé de l'Association et n'avait pas démissionné comme il le prétendait. Ils voulurent de plus faire certaines allusions à la vie privée du témoin, mais le comité ne le leur permit pas.

A LA BOURSE DE PARIS

Les actions de divers établissements financiers ont baissé

Paris, 31. — L'agitation qui a prévalu aujourd'hui à la Bourse montre à quel point les ordres, même les plus minimes, sont capables d'influencer les prix et de faire la hausse ou la baisse. Les actions de la Banque de Paris et des Pays-Bas ont baissé de 1,724 francs.

Les journaux financiers disent qu'il est impossible d'expliquer la raison de la baisse des valeurs d'une aussi puissante organisation, et l'on se demande si c'est la Bulgarie, le Mexique ou l'Argentine qui en sont la cause.

Les actions de la Banque de l'Union Parisienne sont tombées de 1,100 à 1,057 francs. A la suite du bruit, démenti par la suite, de la démission de son président. Les actions de divers autres établissements financiers se ressentirent de la baisse des actions de ces deux banques.

Les valeurs du Crédit Foncier ont baissé de 6 francs, celles du Crédit Lyonnais de 14 francs et celles du Crédit Mobilier de 8 francs.

Les administrateurs de la Banque de Paris et des Pays-Bas ont refusé de donner des informations au sujet de la note publiée ici disant que le ministre des finances du Mexique avait déclaré que cette banque lui avait consenti un prêt de 50 millions de francs.

TOUT EST INUTILE

L'héritier d'une grande fortune meurt à la fleur de l'âge, quoique cinq membres de sa famille donnent de leur sang pour lui sauver la vie.

DANGEREUSEMENT MALADE

Le président de la république du Portugal est dangereusement malade.

Lisbonne, 31. — Il est rumouré que le président Manuel De Arriaga est malade et qu'il est continuellement sous les soins des médecins. Senor De Arriaga a été élu président de la république le 24 août 1911.

ILS FONT CONNAITRE LEUR UNION

Londres, 31. — Le mariage de Doris Joel, fille de Solomon Barnoto 'Joel, et d'Arthur Walter, est devenu public aux courses de Goodwood, cette semaine. M. Walter a réclaté Mademoiselle Joel comme son épouse. Le mariage avait été contracté secrètement il y a trois mois.

Le père de Madame Walter est un des membres de la compagnie des frères Barnoto, marchands de diamants et directeur de la mine De Beers et autres mines de diamants de l'Afrique du Sud.

Il passe pour très riche.

SIX OUVRIERS TUES

Un tamponnement de train fait six victimes

Superior, Wis., 31. — Six ouvriers ont été tués ce soir dans le port. Ils étaient à opérer le chargement d'un convoi de minéral sur le Great Northern, lorsqu'un autre convoi vint frapper les wagons du premier. Quinze autres ouvriers sont disparus et l'on croit qu'ils sont tombés dans les



VICTROLA X. COMPLET AVEC ALBUMS \$100 AUTRES GENRES \$20 à \$300

FACILE A JOUER ! FACILE A PAYER !

Des paiements depuis \$1.00 par semaine placeront ce merveilleux instrument dans votre maison. Allez à l'un de nos trois magasins de Montréal entendre votre musique favorite rendue à la perfection.

Berliner Gram-o-phone Co., Limited

355 RUE STE-CATHERINE OUEST (près Ave. McGill College) Phone UP 672
415 RUE STE-CATHERINE OUEST (près Mansfield) Phone UP 2418
279 RUE STE-CATHERINE EST (près St-Denis) Phone Est 2072.

TERRIBLE CATASTROPHE

UN PONT CEDE SOUS LE POIDS D'UN TRAIN ET PLUSIEURS PERSONNES SONT TUEES ET BLESSEES.

Muncie, Ind., 1. — On rapporte que le rapide Big Four, qui devait arriver ici à 12.00 h. ce matin, a subi un terrible accident à six milles de cette ville.

Un pont a cédé sous le poids du train et trois wagons pullman sont tombés dans la rivière. On dit qu'il y a plusieurs morts et blessés.

DANGEREUSEMENT MALADE

Le président de la république du Portugal est dangereusement malade.

Lisbonne, 31. — Il est rumouré que le président Manuel De Arriaga est malade et qu'il est continuellement sous les soins des médecins. Senor De Arriaga a été élu président de la république le 24 août 1911.

ILS FONT CONNAITRE LEUR UNION

Londres, 31. — Le mariage de Doris Joel, fille de Solomon Barnoto 'Joel, et d'Arthur Walter, est devenu public aux courses de Goodwood, cette semaine. M. Walter a réclaté Mademoiselle Joel comme son épouse. Le mariage avait été contracté secrètement il y a trois mois.

Le père de Madame Walter est un des membres de la compagnie des frères Barnoto, marchands de diamants et directeur de la mine De Beers et autres mines de diamants de l'Afrique du Sud.

Il passe pour très riche.

SIX OUVRIERS TUES

Un tamponnement de train fait six victimes

Superior, Wis., 31. — Six ouvriers ont été tués ce soir dans le port. Ils étaient à opérer le chargement d'un convoi de minéral sur le Great Northern, lorsqu'un autre convoi vint frapper les wagons du premier. Quinze autres ouvriers sont disparus et l'on croit qu'ils sont tombés dans les

LA CHALEUR EXCESSIVE

ELLE FAIT QUATORZE VICTIMES A DETROIT, MICHIGAN, HIER.

Détroit, Mich., 31. — Quatorze décès attribués à la chaleur excessive ont été rapportés à la commission d'hygiène aujourd'hui. Dix des victimes sont des enfants en bas âge. Le thermomètre a atteint 108 degrés, cet après-midi.

Louisville, Ky., 31. — Deux morts et plusieurs cas de prostration ont été attribués à la chaleur aujourd'hui. Le thermomètre a atteint un maximum de 100, à 2 heures cet après-midi. Ce soir, la température est fraîche.

LA Cie GENERALE TRANSATLANTIQUE

Le sénat français ratifie un traité passé avec la compagnie.

Paris, 31. — Le sénat a ratifié un nouveau traité de vingt-cinq ans avec la Compagnie générale transatlantique, d'après lequel la compagnie est exclusivement subventionnée pour transporter la maille américaine.

On dit que la Compagnie générale transatlantique va faire construire prochainement plusieurs grands paquebots transatlantiques

CHRONIQUE DES SPORTS

L'HORIZON EST PLEIN DE MENACES

LE NATIONAL FERA DEFAUT DEMAIN APRES-MIDI SI CATTARINICH N'EST PAS AUTORISE A JOUER. — PITRE PARAITRA EN COUR.

La direction du National a tenu une assemblée, hier soir, au club-house de Maisonneuve. Il a été décidé que Cattarinich n'aura pas à faire d'excuses dans les journaux de Toronto et que le président Quinn devra l'autoriser à jouer, samedi prochain, contre les Irish-Canadians. Si le président ne s'exécute pas à temps, le National déclarera forfait à la joute de demain après-midi.

UNE DECLARATION DE M. CARON

Le National restera dans la D. L. A. s'il est traité avec justice.

Le président A. L. Caron, de l'A. A. d'A. Nationale a fait la déclaration suivante hier : "Le National n'entend pas casser les vitres et restera dans la D.L.A. jusqu'au jour où il sera maltraité. Je suis d'avis que le meilleur club n'a pas gagné samedi dernier à Toronto parce que l'arbitre a rendu des décisions défavorables au National. Les arbitres canadiens-français ont donné pleine et entière justice à tout le monde jusqu'à date et je ne vois pas pourquoi le National n'aurait pas les services d'au moins un de ces experts dans ses joutes."

POTINS ET RUMEURS DU JEU DE CROSSE

Le "Herald" est coutumier de coups de patte, mais celui d'hier soir bat tous les records. Imaginez-vous que le confrère laisse entendre que la nomination de MM. St-Père et Cousineau comme arbitres de samedi prochain a provoqué l'ire des Irlandais. Cette réclamation d'un genre tant soit peu malicieux ne nuira certainement pas à la réputation de droiture de ceux qu'elle vise, mais exprime tout de même la mentalité de certains gens pour qui la basse partisanerie est une plante à cultiver, peu importe qu'elle serve à empoisonner ce qui reste de fervents supporters du jeu de crosse. Les arbitres canadiens-français ont toujours donné justice, n'en déplaise au "Herald," et ceux des autres qui ont agi en d'autres qualités dans les ligues de crosse, de hockey, etc., peuvent soutenir favorablement la comparaison de ceux qui ont une meilleure presse dans des journaux aveuglés.

Certains gens semblent se réjouir de la déconfiture du "Big Four." Ils ont bien tort de rire quand ce sont des fautes semblables à celles commises par les deux clubs de Toronto qui furent dans le passé la cause des impasses nombreuses dans lesquelles la N. A. L. U. et la N. L. U. se sont trouvées. La crosse a toujours manqué d'hommes capables de lire dans un règlement ce qu'il y a de véritablement défectueux. De là le trouble.

Le règlement de la substitution des joueurs adopté à la dernière assemblée du Big Four est impraticable. L'auteur de ces lignes l'a fait savoir aux délégués, mais rien n'a été fait pour l'améliorer. Et l'on blâmera ensuite les arbitres de ne pas savoir ce qu'ils font!

Charlie Querrie a commencé le bal cette année en cognant sur tout à propos de rien. Résultat : les deux clubs de Toronto se passaient "le savon" à chaque joute et c'est en cour de police que le tout s'est terminé.

Certains journaux de la Ville Reine cognent sur la police à cause de son intervention dans toutes les joutes de crosse. Excellent moyen de s'attirer ses bonnes grâces.

LIGUE JACQUES-CARTIER

Les St-Pierre aux Liens sont encore champions de cette ligue de crosse.

Dans la deuxième partie pour le championnat de la ligue de Crosse Jacques-Cartier, les St-Pierre aux Liens ont défait les Carillons par un score de 15 à 3, devant une assistance de 1200 personnes. Quoique le score est un peu élevé, cette partie fut brillante du commencement à la fin, mais l'attaque du St-Pierre se montra bien supérieure à celle de ses adversaires, et ses nombreux élan contribuaient beaucoup à la victoire des champions.

Alignement des équipes : Carillon (3) St. Pierre (15) H. Brooks Buts A. Girard A. Robert Points P. Leduc A. Lapierre Couverts G. Kirkland C. Germain 1e défense C. Hamel A. Dufresne 2e défense E. Liffiton O. LaVoie 3e défense A. Lemay G. Gaumont Centre J. R. Doutre A. Dufresne 1e att. Adélaré Richer A. Tessier 2e att. R. Kirkland V. Therrien 3e att. P. Norton P. Gauthier Extérieures D. Racine C. Leclerc Intérieures L. H. Mauviel Arbitres Prigent. Laffeur Juges des buts, R. Legault, A. Renaud. Chronomètres, P. Chartier, A. Malo.

Score : 1-St-Pierre, R. Kirkland, 1.30. 2-St-Pierre, H. Mauviel, 4. 3-St-Pierre, H. Mauviel, 5. 4-Carillon, A. Tessier, 2. 2eme quart. 5-St-Pierre, D. Racine, 3. 6-St-Pierre, H. Mauviel, 30 sec. 7-Carillon, A. Tessier, 3. 8-St-Pierre, P. Norton, 1. 3eme quart. 9-St-Pierre, J. R. Doutre, 1. 10-St-Pierre, H. Mauviel, 30 sec. 11-St-Pierre, P. Norton, 1. 12-St-Pierre, P. Norton, 3.30. 13-St-Pierre, H. Mauviel, 2.30. 14-St-Pierre, D. Racine, 3.15. 4eme quart. 15-St-Pierre, H. Mauviel, 3. 16-Carillon, A. Tessier, 4. 17-St-Pierre, P. Norton, 3.15. 18-St-Pierre, H. Mauviel, 3.30. Punitions. D. Racine, 5 min. A. Tessier, 2 min.

LE NOUVEAU CLUB HOCHELAGA

Contrairement à ce qui a été annoncé, on ne vendra pas de boisson dans les salles de cette organisation.

Le nouveau club Athlétique Hochelaga débutera le 29 août prochain au patinoir Jubilee. Jim McLean, de Montréal, et Ben Desautels, de Québec, s'y rencontreront dans une exhibition de boxe de dix reprises. Contrairement à ce qui a été annoncé dans le "Star", le nouveau club n'aura pas de débit de boisson dans ses salles. Georges Lepage le lutteur bien connu, arbitra la dernière rencontre de boxe.

LA LOI NON ECRITE

Cincinnati, 31 — Auguste Herman, président de la Commission de baseball Nationale, s'est prononcé sur la "loi non écrite" qui consiste à déclarer "out" tout coureur qui atteint le premier but en glissant. Le président Thomas Chivington, de l'American Association, s'est fait l'apôtre de cette règle nouvelle, qui de l'avis de tous, n'avait pas sa raison d'être, d'où son nom de "loi non écrite" ou "Unwritten Law". Après avoir étudié le cas, Herman a rendu jugement, renversant la décision prise par Thomas Chivington. "Un joueur", a-t-il ajouté, "a droit à son but, qu'il coure, marche, saute ou glisse pour y parvenir, aussi longtemps qu'il ne s'écarte pas des lignes, entre lesquelles il doit se servir. Aucun président de ligue ou arbitre n'a le droit de modifier cette règle".

IL CHERCHE DES JOUEURS

Un émissaire de Boston cherche à embaucher des joueurs locaux de hockey.

M. J. P. Flynn, de Boston, est actuellement de passage à Montréal. Cet ancien Montréalais est en quête de joueurs de hockey pour l'équipe des Pelgrims, de Boston. Il a des vues sur deux ou trois joueurs de la ligue de la Cité auxquels il fera des offres.

A LA CASQUETTE

La saison des sports d'automne s'ouvrira le 8 août prochain

L'association de La Casquette dont l'activité ne se ralentit jamais pense déjà à sa saison prochaine de sports d'automne et se propose de surpasser cette année tout ce qu'elle a pu faire précédemment. Le vaste gymnase de l'association est actuellement à être aménagé de la plus pratique manière et tous nos amateurs trouveront à La Casquette, tout ce qu'il leur faudra pour faire du bon et vrai sport. L'importante section de lutte et boxe sera cette année encore sous l'active direction d'Adolphe Sauriol qui suit si bien conduire cette section l'an passé. Adolphe convie tous les amateurs du sport du tapis et de l'arène aux très intéressantes séances de lutte et de boxe qui vont commencer incessamment pour avoir lieu cet automne et cet hiver le vendredi de chaque semaine. C'est vendredi de la semaine prochaine, le 8 août qu'aura lieu la première de ces séances. Tous les membres de l'association ainsi que leurs amis sont instamment priés de bien vouloir se rendre au gymnase de La Casquette où il leur sera donné un spectacle qui les dédommagera amplement de leur déplacement. La lutte est certainement un des sports les plus propres à développer chez les jeunes les excellentes qualités que presque tous possèdent à l'état latent et, de semblables séances, bien organisées comme tout ce que fait La Casquette, ne peuvent être qu'un excellent stimulant pour notre vigoureuse jeunesse qui ne demande que des occasions de se produire. Tous les lutteurs et boxeurs amateurs voulant se procurer l'occasion de paraître en public sont cordialement invités à se mettre immédiatement en relation avec Adolphe Sauriol, directeur de la lutte et de la boxe à La Casquette. Que tous les amateurs, et ils sont nombreux, répondent immédiatement à l'appel qui leur est fait. L'association de La Casquette est aujourd'hui la plus nombreuse organisation de la jeunesse canadienne française au pays et c'est certainement pour tout jeune athlète qui veut se produire le meilleur endroit pour lui, car, sous la direction de Sauriol, il sera continuellement mis en contact avec toute sorte de lutteurs et de boxeurs qui ne pourront qu'améliorer les qualités de leurs adversaires par des rencontres aussi nombreuses que bien dirigées. Qu'on n'oublie donc pas la date de vendredi prochain le 8 août ! Que tous les amateurs se rendent en grand nombre au Gymnase de La Casquette et que tous ceux qui désirent prendre part à la lutte ou à la boxe se mettent tout de suite en communication avec Adolphe Sauriol, association de La Casquette, 510 Ave. Mont-Royal Est. Tous seront les bienvenus et recevront une chaleureuse réception, car, à La Casquette, c'est toujours du bon et vrai sport que l'on veut faire.

SOIREE DE GALA

Au Parc Sohmer, ce soir, soirée de gala. Illumination et concert promenade jusqu'à minuit.

A CAUGHNAWAGA

La Caughnawaga Athletic Association a une option sur un terrain de jeu pour les matériaux de clôture et l'étréade. S'adresser au secrétaire, M. P. J. Delisle à Caughnawaga, à certains marchands de bois ont des offres à faire.

BUVEZ L'EAU OZONE

PURE ET DELICIEUSE

LA CROSSE A NEW WESTMINSTER

Les Vancouver amateurs joueront des parties d'exhibition avec les Salmonbellies.

Vancouver, 31. — Les clubs de crosse Vancouver (anciens amateurs) et New-Westminster se rencontreront samedi prochain à New-Westminster dans une joute d'exhibition. On joute a été passé sur le gril à une assemblée de la B. C. L. A. tenue hier soir et les Salmonbellies ont déclaré qu'ils lui réclameraient \$5000 pour avoir forfait la joute à New-Westminster.

LES REGATES A ST-JEAN

Les officiers de cette fête nautique canadienne ont été nommés.

Les régates annuelles de la C.C.A. auront lieu samedi prochain à St-Jean. Les officiers suivants ont été nommés : Arbitre : C. N. Marshall. Juges au départ : J. Bennett, Carleton Place; Sid Thornton, Longueuil; R. Meredith, Pointe-Claire; J. M. Lowndes, Island Aquatic, Toronto; W. Crow, New Edinburgh; W. D. Birchall, Lachine. Juges à l'arrivée : C. D. Gordon, St-Jean; F. A. Sylvestre, Toronto; J. J. Sifton, Balm Beach, Toronto; H. H. Sutherland, Parkdale; H. F. Lloyd, Kew Beach, Toronto; R. K. Hemphill, Winnipeg; Hugh Ryan, Gravenhurst; E. R. McNeil, "Britts" Ottawa; F. V. Brown, Cartierville; W. Jennings, Grand Trunk, Montréal; Col. Courtney, Ottawa; W. E. Dowling, Ottawa; C. E. McGregor, St-Lambert; C. O. Clark, Woodlands; H. Lehmann, Valois. Starter : D. Murdoch, Grand-Trunk Boat Club. Préposé du parcours : D. Barsalou. Chronomètres : D. F. Hore et A. Turnbull. Scorers : Major Park et S. J. Milligan. Annonceur : W. Tressider. Mesureur : G. M. Smith.

LALONDE ET HYLAND

Ces deux joueurs ont quitté Vancouver, hier, pour revenir dans l'est.

Vancouver, 31. — Newsy Lalonde et Harry Hyland sont partis aujourd'hui pour l'est. Lalonde est en négociations avec le National et s'entendra avec ce dernier club pour terminer la saison à Maisonneuve. Hyland ne jouera plus de la crosse et s'entraînera immédiatement pour la prochaine saison de hockey.

LE CIRCUIT PINE TREE

Le cheval canadien Earl Jr a gagné le grand stake de \$3,000 hier, à Lewiston, Me.

Lewiston, Me., 31 — Les chevaux canadiens ont pris les premières et deuxième places dans le grand stake de \$3,000, disputé aujourd'hui dans le circuit Pine Tree. Voici les résultats des épreuves : Sommaire Stake de chevaux de 2 ans \$1,000. Guiterman, par Echo Tod, 1 1 1 Johnston, 2 2 2 Bonnie Selzer, 2ème 2 2 2 Prize Cochato, 3ème 3 3 3 Free for all stake de \$3,000. Earl Jr, par Earl, Milloy et Macey, Hal B. Pickles, Temps, 2.08. Stake de chevaux de 4 ans : 1. Judge Potter, Kimball, 2. Woodlawn Girl, 3. Baron Cecil, Temps, 2.18 1/4. Stake d'amble, de 2.14 : Roland Leslie, Lady Wilkes, Bligen, The Great, Temps, 2.16 1/4.

LA PROCHAINE SAISON DE HOCKEY

TOUTES SORTES DE BRUITS CIRCULENT A CE SUJET. — LES DERNIERES NOUVELLES DE QUEBEC

Québec, 31. — Toutes sortes de bruits courent déjà au sujet du hockey, bien que la saison de ce sport soit bien éloignée. Le club Québec et ses milliers d'admirateurs y sont naturellement très intéressés, car l'équipe locale senior est au premier rang depuis deux ans. Parmi ces rumeurs, il en est plusieurs relatives à la gérance des champions. Nous croyons savoir que M. M. J. Quinn va persister à prendre sa retraite, comme il en a manifesté l'intention bien des fois. Aucune démarche sérieuse n'a été faite pour lui choisir un successeur; agir autrement eût été inopportuniste, et peu de gens, du reste, semblent ambitionner de remplir cette charge difficile. M. Quinn, en attendant, s'efforce de continuer la force du club Québec, et c'est sa ferme intention de laisser les choses en bon ordre, de créer des perspectives de nouveaux succès. Une rumeur actuelle d'importance est que à déjà en cours est celle concernant la position du président Emmett Quinn, de la N.H.A. Des Montréalais veulent un changement, et on nous affirme que des intrigues se font à ce sujet. Le club Québec ne prend pas part à ces menées sourdes; il se contente de son sort. S'il désire un changement, tôt ou tard, on le verra déclarer ouvertement ses intentions. On dit aussi que des promoteurs veulent éliminer Ottawa. Quelqu'un de Montréal est venu à Québec, pour recueillir des informations, mais non en qualité officielle.

LES COURSES A BELMONT PARK

Gagner a devancé ses rivaux sous le fil dans le stake Youthful hier après-midi.

Belmont, N.Y., 31. — Le stake Youthful a été remporté ce après-midi par Gainer à une cote de 7 sur 10. Voici les résultats des épreuves : 1ère course, \$400. Chevaux de 2 ans 5-1-2 furlongs : 1. Water Lady, 105, Nicklaus, 11 à 5, 4 à 5; 2. Robert Oliver, 107 Butwell, 5 à 2, 4 à 5; 3. Gailop, 107, Hanover, 11 à 5, 4 à 5. Temps, 1.05 2-5. Francis et Ovation ont aussi couru. 2ème course, \$400. Chevaux de 3 ans et plus, 6 furlongs : 1. Ella Bryson, 112, Nicklaus, 9 à 10; 2. Yeeghen, 100, Karrick, au pair; 3. Welsh Gel, 108, Grand, 20 à 1. Temps, 1.13 4-5. 3ème course, \$500. Chevaux de 3 ans et plus, 1 mille : 1. Kalinka, 102, Nicklaus, au pair, 1 à 3; 2. Strenuous, 99, Karrick, 7 à 2, au pair, 2 à 5; 3. Water Welles, 103, Wolfe, 8 à 1, 3 à 1, 7 à 5. Temps, 1.39 3-5. Water Horn, Col Cook et Arran ont aussi couru. 4ème course, The Youthful stakes, \$1,500. Chevaux de 2 ans, 6 furlongs : 1. Gainer, 112, Wilson, 7 à 10; 2. Golden Chimes, 103, Nicklaus, 7 à 1, 2 à 1, 4 à 5; 3. Wooden Shoes, 109, Karrick, 9 à 2, 7 à 5, 1 à 2. Temps, 1.13 3-5. Mater, Stake and Cap, Scrapper ont aussi couru. 5ème course, handicap, \$500. Chevaux de 3 ans et plus, 5-1-2 furlongs : 1. Springboard, 118, Wilson, 7 à 10; 2. Besom, 119, Butwell, 9 à 2, 6 à 5; 3. Isidora, 105, Wolfe, 9 à 2, 6 à 5. Temps, 1.04. Ocean Blue et Silver Moon ont aussi couru. 6ème course, \$400. Chevaux de 3 ans et plus, 1 mille : 1. Jawbone, 110, Wilson, 2 à 5; 2. Gaingierfield, 107, Hanover, 4 à 1, 1 à 2; 3. Pharaoh, 110, Grand, 8 à 1, 8 à 5. Temps, 1.40 3-5. O. U. Buster, Chopin et Whisper Bell ont aussi couru.

LE CARTIER N'EST PLUS DE LA M.S.L.U.

Ce club est remplacé par celui de la Casquette. — Les parties de dimanche au Parc Mascotte.

Il y a eu hier soir une importante assemblée à l'hôtel Astor de tous les représentants des clubs formant la Montreal Senior Lacrosse Union. En raison d'irrégularités commises par le club Cartier, le président de la ligue, M. X. E. Narbonne, a été obligé de poser des questions aux représentants de ce club; ceux-ci ont fourni des explications qui n'ont pas été jugées satisfaisantes par les représentants des autres clubs. La bonne foi du Cartier n'a pas été mise en doute, mais il a été établi qu'il ne s'était pas conformé au règlement. Sur motion du secrétaire de la ligue, M. Beauchamp, seconde par M. P. J. Delisle, il a été décidé que le club Cartier ne faisait plus partie de la Montreal Senior Lacrosse Union. Un des membres de ce club, qui comptait parmi les officiers de la ligue, a dû par suite démissionner. Le club Casquette a été, par contre, admis dans la ligue. Le nombre des clubs reste donc, comme auparavant, de quatre. Après-demain aura lieu au Parc Mascotte une grande joute entre les Indiens du Caughnawaga et les joueurs du Mascotte. Ces deux clubs ont bien pratiqué toute cette semaine et tout fait prévoir que cette partie sera très contestée. Le choix de l'arbitre n'a pas encore été fait. Il y aura deux joutes préliminaires; l'une à 1 h. entre le St-Stanislas, le National Junior ou le Montcalm ou encore le National Indépendant. Parmi ces jeunes joueurs il y a de très bons éléments et il convient de les encourager. Vers 2 h. commencera une autre joute, celle du Carillon A. A. A. avec un autre club junior. La grande joute Caughnawaga-Mascotte commencera à 3.30 h. Les équipes National Junior, Montcalm et National Indépendant ont engagé des pourparlers avec les officiers de la ligue pour rencontrer le St-Stanislas, mais rien n'a encore été décidé. Ces clubs devront envoyer leurs réponses avant samedi soir à M. Arthur Laplante, 1609 Notre-Dame Est, téléphone St-Louis 5169. Le prix de l'admission générale au Parc Mascotte pour les joutes de crosse de dimanche prochain sera le même que d'habitude, c'est-à-dire à la portée des bourses les plus modestes.

A CAUSE DE LA PLUIE

Grand Rapids, 31 — La pluie a empêché les courses d'aujourd'hui dans le Grand Circuit.

Les SIX Plaies du XXe Siècle et les SIX Préparations Scientifiques qui les guérissent. L'ALCOOLISME : les TABLETTES ANTI-ALCOOLIQUES \$5.00. L'UTÉRUS ENFLAMMÉ : les GOUTTES ANTI-TUBERCULEUSES \$5.00. LES RHUMATISMES : les GOUTTES ANTI-RHUMATISMALES \$5.00. LES MALADIES DE LA FEMME : le TONIQUE des organes féminins WARNER \$5.00. LES MALADIES VENERIENNES : la "PRESCRIPTION 909" de Dr. WENCESLAS \$5.00. (a) contre la SYPHILIS ? les TABLETTES ANTI-GONORRHEIQUES de Dr. KLEBER \$5.00. (b) contre la GONORRHEE ? les TABLETTES ANTI-GONORRHEIQUES de Dr. KLEBER \$5.00. En vente dans toutes les pharmacies d'EUROPE et d'AMERIQUE. Dépositaires pour le Canada : LYMAN'S LIMITED, Montréal. Pour consultations gratuites s'adresser au STRUTHERS MEDICAL. MUNICH CHEMICAL IMPORT Co., 1002 rue Mont-Royal Est, Montréal.

Avez- Vous Songé Le Canada est lu par la classe aisée de la population, celle qui apprécie et qui achète la bonne marchandise. Annoncez dans LE CANADA et vous aurez toujours de bons résultats.

Amusements

Théâtre Canadien-Français. Ancien Nationscope. Semaine du 28 Juillet 1913. LA PIERRE DE L'AU-FRIGES. Pièce en 3 actes, par Dr. Emery et Doré. M. JULIEN DAoust dans "HORACE" Mme BELLA OUELLETTE dans "CARITA". Semaine du 4 août, débuts de M. GUSTAVE SCHELER. 97-6-A.

Parc Sohmer. Ouvert tous les jours. Représentations à 3 et 8 p.m. Vaudeville. Concert sur la promenade tous les soirs. Admission 10c. Enfants, Matinées de Semaine, 5c.

MAISONS D'EDUCATION Collège St-Laurent. Sous la direction de la congrégation de St-Croix, classique et commercial en français et en anglais. Avantages spéciaux pour l'étude pratique de la langue anglaise, vu les nombreux cités américaines qui viennent faire leurs études dans cette institution. ENTRE LE 2 SEPTEMBRE 102-26

Association des Beaux Arts de Montréal. Collections permanentes et expositions spéciales; excepté le dimanche et les jours de fête, 10 a.m. à 5 p.m., 2c. Gratia le lundi et le samedi, de 3 à 5 p.m., et le jeudi de 10 à 5.

COURSES A ST-HYACINTHE. St-Hyacinthe, 31 — Des belles courses au trot et à l'amble auront lieu à St-Hyacinthe les 5 et 6 août prochain. Voici le programme : 1er jour, mardi, 5 août. Classe 2.40 minutes \$125 Classe 2.25 minutes \$150 Classe 2.18 minutes \$150 2ème jour, mercredi, 6 août. Classe 2.35 minutes \$125 Classe 2.20 minutes \$150 Classe pour tous chevaux qui n'ont pas gagné d'argent ainsi que pour tous les quatrièmes \$100 Classe ouverte \$200 Conditions — Les courses se feront d'après les règlements de l'Association de Courses de St-Hyacinthe. Sont ouvertes aux trotteurs et ambleurs, 4 entrées, 3 trotteurs. Un mille à répéter, 3 dans 5. Deux ou plusieurs chevaux appartenant au même propriétaire pourront trotter dans la même classe pourvu que les entrées soient payées d'avance par tous les partants, 5 secondes sont allouées aux trotteurs. L'honoraire d'entrée sera de 5 pour cent, et de 5 pour cent additionnels pour les gagnants. Les entrées seront closes la veille au soir des courses, à 5 heures p.m., et devront être adressées au secrétaire, L. A. Bernier, St-Hyacinthe. Bourses divisées en 50, 25, 15 et 10 pour cent. Tout gagnant, dans chaque course, n'aura droit qu'à un seul argent. Les bourses sont payées le dernier soir des courses. La décision des juges sera finale. Le droit exclusif de changer l'ordre du programme est réservé. Pour le louage des jeux, s'adresser à A. Gervais, Gér.-Gén. Toute personne entrant sur le terrain par d'autres voies que la barrière, sera passible d'une amende de \$5. Le Club ne sera responsable d'aucun accident qui pourrait arriver au public ou aux chevaux sur le terrain des courses. Avis — Les courses commenceront à 1 heure précise et la direction promet que toutes les courses seront finies pour 5.30 heures. Au cas de mauvais temps, les courses seront remises à la discrétion des Directeurs. Celui dont l'entrée ne sera pas faite la veille des courses ne pourra pas trotter. Vaste terrain sur le terrain à la disposition des amateurs.

LES RICHMOND SE PREPARENT. Ils ont acheté Paquette des Hochelaga pour lutter à chances égales avec les Mascottes. Les Richmond et les Mascottes regardent avec des yeux de grands rivaux" aux pratiques de tous les soirs. Les gérants Garon et Thibault sont sur les dents et se demandent quel sera le résultat de leur joute si importante de dimanche prochain au terrain des Shamrocks. Les pitchers ne manqueraient pas aux Richmond car ils viennent de faire l'acquisition de Paquette des Hochelaga. Ulric fera une belle paire avec Freddie Ashton. Homer Garon est satisfait de Lefty Odgers qui sera dans la boîte contre la formidable organisation de coéquipiers qu'est le club Richmond. Dans la joute les Villiers s'attaqueront aux Balmoral. Larry Waterhouse est confiant que son outfit écritra victorieuse de celle du vétéran Bunty Désautels. Clément lancera pour ce dernier club.

LE BASEBALL A EMBRUN. Le club de baseball Chrysler, a été défait par Embrun dimanche dernier, par un score de 3 à 2, devant une assistance de 2 à 3 mille personnes. Le point saillant de la joute fut le "home run" de M. A. Goulet. M. Albert Lalonde se distingua en jouant une partie phénoménale.

LES JOUEURS DE BOULES. Ottawa, 31. — Les entrées arrivent en grand nombre dans le tournoi de boules qui commença le 4 août prochain à Ottawa. Ce tournoi promet de remporter un succès colossal.

Chronique des Sports

MONTREAL DEFAIT A LA PISTE DE HAMILTON

Le club local battu par Newark, hier après-midi. — Une partie contestée de 11 innings.

Après avoir été cinq points en arrière à la septième inning, Newark a battu Montréal, hier après-midi, par un score de 6 à 5 dans une partie de onze innings. McGraynor, après avoir tenu les champions à une couple de coups simples pendant six innings, faiblit dans la septième et le club visiteur enregistra 3 points. L'erreur du pitcher compta pour deux de ces runs. Après le coup simple de Swacina et Collins, à la neuvième, McGraynor fut remplacé par Smith. Tooley, qui courait pour Swacina, seora sur le hit de Collins, et le sacrifice "fly" de Yette fit entrer Collins à son tour. Des coups simples par Collins et Zimmerman avec un double dans la partie à la onzième. Sommaire :

Table with 2 columns: Player Name and Score. Includes names like Dalton, Gagnier, Zimmerman, Swacina, Tooley, Collins, E. Zimmerman, Getz, Smith, Schacht, Berger, and Myers.

Total, Y. 39 5 13 13 0. Frappé par Schacht à la 9e.

Table with 2 columns: Player Name and Score. Includes names like Almeida, Yeager, Demmitt, Lennox, Allen, Eamond, Purcell, Madden, McGraynor, Smith, and Deitingger.

Total, N. 39 5 13 13 1. Frappé par Smith à la 9ème.

Trois buts, Almeida, Allen. Deux buts, Almeida, Yeager. Laissez sur les buts, Montréal 4, Newark 4. Jeu double, Allen et Lennox. Sacrifice "fly", Getz, Sacrifices, E. Zimmerman, Dalton, Yeager, F. Smith. Hits de McGraynor, 8 en 8 innings. Personne de morte à la 9e. de Smith, 4 en 3 innings, de Schacht, 9 en 7 innings, de Berger, 1 en 4 innings. Struck out, par McGraynor 3, par Smith 2, par Schacht 1, par Berger 1. Buts sur balle, de Schacht 2, de Berger 2. Frappé par le pitcher, par Berger 1 (Madden). Wild-pitch, McGraynor.

Table with 2 columns: Player Name and Score. Includes names like Buffalo, Jersey City, Batteries - Stephens et Jamieson, Davis Roach, Baltimore, Rochester, Batteries - Morrestita, Tall et Egan, Quinn et Williams, Providence, Toronto, Batteries - Moran, Bailey, Lafitte et J. Onslow, Lush, Gaw et Bemis.

Table with 2 columns: Club Name and Score. Includes Newark, Rochester, Buffalo, Baltimore, Montréal, Providence, Toronto, Jersey City.

Voici la liste des inscrites dans les courses de vendredi après-midi :

1ère course, \$500, 2 ans nés au Canada, 1-2 furlongs (5) : Meissen 105, Martola 108, Amphion 108, Diamond Cluster 110, Lady Isle 105. 2ème course, \$500, 1-1-6 mille (6) : Diction 102, Allance 107, Fardoodle 109, Wentworth 104, Slitrix 109, Torvato 112. 3ème course, \$500, Niagara Handicap, 6 furlongs (4) : Early Light 90, Te Point 113, T. M. Green 105, Knights Differ 121. 4ème course, \$600, Bourne Bay 110, 1-1-8 mille (4) : Mountain Pay 110, Coge 110, Donerall 110, Glass 102. 5ème course, \$500, 6 furlongs (9) : Rosemary 100, Chilton Queen 107, Closer 112, J. H. Houghton 114, Anavir 115, Ruvoico 101, The Lump 110, Joe Knight 114, Three Links 114. 6ème course, \$500, 6 furlongs (11) : Fred Drew 92, Mamma Johnson 95, Bitters 110, Henry Ritt 107, C. H. Patton 108, Heartstone 110, St. Avano 94, Stanley S. 105, Miss Joe 105, Little Jane 108, George S. Davis 109. 7ème course, \$600, 1-1-8 mille (11) : Big Dipper 92, Billy Baker 110, Floral Day 102, Gerrard 105, Dilatory 106, Rash 107, Fiel 94, Moonlight 101, Bernadotte 102, Lucky George 106, Lord Elam 106.

LE SEUL VRAI ET EFFICACE

Traitement de 3 Jours pour la Boisson LE TRAITEMENT GATLIN

Le Gatlin est le seul vrai et efficace traitement de 3 jours pour l'habitude de la boisson. Comme il y a plusieurs imitations de cette cure merveilleuse, nous recommandons la prudence et des recherches soignées à ce sujet. Tandis que les imitateurs peuvent se tromper, le Gatlin n'échoue jamais.

Rappelez-vous que tout patient reçoit un contrat écrit, à l'effet que nous le guérissons en trois jours de l'habitude de la boisson, ou que son argent lui est promptement remis. Le grand nombre de nos cures heureuses comprend les hôteliers, propriétaires de distilleries et des hommes éminents dans toutes les professions et occupations. Ecrivez, venez ou téléphonez pour vous procurer la brochure et les renseignements complets. Toute correspondance strictement confidentielle. The Gatlin Institute Co., Ltd., 893 rue Ste-Catherine Ouest (angle rue St-Marc), Montréal, Tél. Uptown 462. Succursale de Halifax, 41 Longard Road, Toronto, 428 rue Jarvis; St-Jean, N.B., 46 rue Crown. L'habitude des drogues est également guérie à l'Institut Gatlin.

CHEZ LES OUVRIERS

LES LIGUES MAJEURES

LIGUE NATIONALE

Table with 2 columns: City and Score. Includes Boston, St-Louis, Purdue, Tyler et Whaling; Geyer, Sallee et Wingo, Philadelphie, Cincinnati, Seaton, Rixey et Killifer; Brown, Herbert, Kling et Blackburn, New-York, Chicago, Marquard, Fromme et Meyers; Lavender, Moore, Cheney et Bresnahan, Brooklyn, Pittsburgh, Rucker, Curtis et Miller; Robinson et Gilson.

POSITION DES CLUBS

Table with 3 columns: Club Name, G, P, Pourc. Includes New-York, Philadelphie, Chicago, Pittsburgh, Brooklyn, Boston, Cincinnati, St-Louis.

LIGUE AMERICAINE

Table with 2 columns: Club Name and Score. Includes Cleveland, Boston, Falkenberg, Gregg et Carliach; Bédient, Hall et Thomas, 2ème partie: Cleveland, Boston, Blanding et O'Neill; Mosley, Foster, Hall et Carrigan, Chicago, New-York, Clotte, Scott, Smith et Chalk; Caldwell et Sweeney, Detroit, Washington, Hall et Stange; Boehling et Henry, St-Louis, Philadelphie, Baumgardner et Alexander; Plank et Lappe.

POSITION DES CLUBS

Table with 3 columns: Club Name, G, P, Pourc. Includes Philadelphia, Cleveland, Washington, Chicago, Detroit, St-Louis, New-York.

L'OPERA "LE MAITRE DE CHAPELLE"

Impression d'un amateur sur ce petit chef-d'oeuvre

Un amateur de musiques de cette ville, qui est l'insigne avantage de se trouver à New-York durant la saison du Métropolitain, s'est fait un plaisir de nous communiquer ses impressions sur l'opéra comique de Paer "Il Maestro di Cappella". C'est avec le plus grand plaisir que j'ai appris par les journaux qu'un nous donnera ici, à l'automne, "Le Maître de Chapelle", avec Signor Pini-Corsi dans le rôle principal, ce qui du Maestro Barnaba. C'est ce même illustre artiste qui a remporté un véritable triomphe au Métropolitain dans ce rôle. "Pini-Corsi est un merveilleux artiste et j'ai eu aussi le plaisir de l'entendre dans le "Barbier de Séville" et dans "Donne Curioso". C'est une basse exquise et il est vraiment impayable dans ces divers rôles comiques. C'est assurément une soirée unique que l'on nous promet. A l'audition du "Maestro" par Pini-Corsi, on a vu de quoi rire aux larmes, tout en étant charmés par la musique de Fernando Paer, toute gracieuse et légère. La réputation de Pini-Corsi comme première basse comique au monde n'est certainement pas surfaite. On aura, d'ailleurs, l'occasion de s'en rendre compte. Pini-Corsi sera secondé par d'excellents artistes: Mademotte Louise Cox, soprano du Métropolitain, et Signor Attilio di Crescenzo, ténor de l'Opéra Royal de Parme. En plus de l'opéra "Il Maestro di Cappella", ils se feront aussi entendre dans un programme varié de concert. La direction est en charge de Herr Josef Pasternack, l'un des chefs d'orchestre du Métropolitain.

LA LIGUE CANADIENNE

Table with 2 columns: City and Score. Includes Brantford, Peterboro, Lill, Clermont et Doose; Tracey et McNeal, London, Guelph, Beebe et Matteson; Stark, Fitzpatrick et Dunn.

A L'INSTITUT PASTEUR

Expériences avec le sérum des oreillons

Paris, 31 - Le docteur Pierre Roux, directeur de l'Institut Pasteur, annonce que les expériences faites par les docteurs Nicolo et Coussell sur des singes, auxquels ils administrèrent le sérum des oreillons, ont donné des résultats. L'injection a produit une forme atténuée de la maladie qui donne l'immunité pour l'avenir.

TRIBUNE LIBRE

M. le directeur. Étant abonné au journal "Le Canada" j'ai lu dans un article du 29 courant que des citoyens de Québec approuvent le choix d'un maire canadien aux prochaines élections municipales et j'ai eu l'avis que ce serait un acte de courtoisie de la part de la population Anglaise. UN MARCHEUR DES MAISONNEUVES. M. le directeur. 29 juillet 1913.

L'attitude de la commission du port de Montréal dans la grève actuelle des charpentiers employés à la construction du nouvel élévateur à grain continue à être sèchement commentée dans les rangs des ouvriers. Mercredi matin, à une assemblée spéciale du conseil de construction, au Temple du Travail, plusieurs accusations d'un caractère grave ont été portées contre certains entrepreneurs de la commission qui sont chargés d'engager des briseurs de grève dans le but de vaincre la résistance des grévistes. Il paraît que des détectives vont chercher des hommes qu'ils ne connaissent pas et auxquels ils affirment que la grève est terminée, alors qu'elle bat son plein. La commission engageait aussi des émigrants, tout frais débarqués, à un bureau de placement particulier et qu'elle paie à ce bureau une rétribution de \$1.00 par homme, qu'il soit compétent ou non. Encore, disait un des officiers de ce conseil, si la commission du port se contentait d'encourager les bureaux de placement du gouvernement, mais elle encourage ces bureaux qui trop souvent extorquent les émigrants et dont certains directeurs sont actuellement poursuivis devant les tribunaux pour de pareilles offenses. La commission du port fera difficilement entendre au public que ce soit là de la bonne administration.

Tel qu'annoncé, le club ouvrier de la partie nord a tenu une assemblée spéciale, mercredi soir, à la demeure de son secrétaire, M. L. M. Dupont, au No 3201 de la rue St-Dominique. En l'absence momentanée du président, M. H. B. Fonville fut prié de présider l'assemblée. A la demande du président, M. L. M. Dupont exposa le motif et le but de cette réunion extraordinaire. Il dit que, pour des raisons connues, le club ouvrier de la partie nord doit se rechercher un local pour ses assemblées. D'un mot, il exposa que ce club avait toujours en son sein fait beaucoup de bien et fidèlement son devoir. Incorporé, il y a déjà plusieurs années, en vertu d'un acte municipal de l'ancienne ville St-Louis, il a eu, comme toutes les institutions qui luttent, ses triomphes et ses déboires. Mais, il a fait œuvre d'utilité publique, et il est appelé à faire encore quelque bien, dans les rangs de la classe des travailleurs. Il est heureux de revoir les militants, toujours fidèles au vieux drapeau. Parlant dans le même sens, MM. P. Drole, C. R. Salmon, D. Giroux, A. Blais et autres. Alors se présenta une délégation de la Société "Les Coureurs des Bois", composée de MM. Thibault et Delorme, laquelle avait été chargée de donner des renseignements au club au sujet d'une salle à louer dans la superbe édifice que cette société possède au No 745 rue St-Vallier, près Beaubien, en plein cœur de Boulevard. Après avoir entendu les explications des délégués, l'assemblée sur la proposition de MM. C. R. Salmon et P. Drole, décida de nommer un comité de deux membres, aux fins d'aller visiter la salle et d'entrevoir le bureau de direction du "Coureur des Bois", qui s'est réuni hier soir, jeudi, puis de faire rapport à une assemblée spéciale du club, laquelle a été fixée, séance tenante, à ce soir, vendredi, à la demeure de M. L. M. Dupont, 3201 St-Dominique. Les deux propositions furent nommés sur ce comité: M. Z. di Muro, secrétaire de l'Union internationale No 455 des barbiers de Montréal, est de retour de son voyage à Albany, N.Y. Il a eu, dans cette ville une entrevue avec le président général de l'Union internationale des barbiers d'Amérique, M. Noschang, au sujet d'affaires très importantes, et qui intéressent au plus haut point, les barbiers organisés de Montréal. M. di Muro fera un rapport détaillé de cette entrevue, à l'assemblée prochaine de l'Union No 455 des barbiers, laquelle aura lieu dimanche prochain, 3 août, à 2 heures p.m., au Monument National, chambre 15, au 2ème étage. On a annoncé hier matin, d'Ottawa, que l'union des tailleurs de pierre de cette ville, vient de déclarer la grève sur les chantiers de certains entrepreneurs, parce que, en dépit d'un contrat qu'ils ont signé avec l'union, ces entrepreneurs prendraient des non-unionistes à leur service. On craint que la grève ne se généralise, et ne s'étende aux autres métiers de la construction. A Shawinigan, la grève des charpentiers de la "Shawinigan Water & Power Coy se continue, sans que les ouvriers manifestent la moindre intention de reprendre le travail aux anciennes conditions. D'après le Temple du Travail, mercredi, les comptes rendus, qui sont parvenus au bureau de la grève, indiquent que le nombre de briseurs de grèves; mais la plupart de ces hommes, à peine ont-ils eu les outils entre les mains, que les contremaîtres se sont aperçus de leur incompétence et qu'ils ont dû les renvoyer immédiatement. Ces briseurs de grèves ne sont que de simples journaliers, dit le rapport, que l'ambition de gagner un meilleur salaire pousse à se dire charpentiers, mais qui n'ont fait aucun apprentissage. La compagnie, ajoutet-on, s'apercevait, tôt ou tard, de son erreur en refusant de payer la modique augmentation que l'union lui demandait pour des ouvriers de métier vraiment compétents. En attendant la bonne volonté de la compagnie les grévistes reçoivent régulièrement leur paie de grève, ou sont employés ailleurs.

REMERCIEMENTS DU "DESCARTES"

L'échevin Emard a reçu hier, du commandant Pugliesi-Conti, du croiseur français "Descartes", une dépêche datée de Sydney et lui transmettant les remerciements des officiers et des marins du navire français, pour la façon dont ils ont été reçus à Montréal. Le commandant Conti assure l'échevin Emard que lui et ses camarades conserveront de leur passage ici un souvenir ineffaçable.

UN CONSEIL

A celui qui est déjà assuré

Un agent d'assurances bien connu de cette ville a envoyé à ses clients et au public en général la circulaire suivante, qui est un extrait du "Bulletin" d'une compagnie d'assurances: "Lorsqu'il vous aura donné diverses raisons ou excuses pour ne pas assurer davantage, sachant qu'il est plus qu'en mesure de le faire, posez-lui discrètement quelques questions. Vous êtes-vous assuré comme vous l'êtes de votre propre mouvement? Êtes-vous entré au bureau de la compagnie pour demander une police? Si vous ne répondez probablement "non". Un agent a probablement INSISTÉ pour vous la faire accepter, n'est-ce pas? Oui. Et vous payez des primes depuis quel temps? Oui. J'en conclus donc que vous êtes attaché au prix à votre police d'assurance. Ai-je raison? Ainsi, vous admettez que vous devez REMERCIER celui qui a insisté pour vous faire faire ce que vous avez fait et ce que vous auriez dû faire de votre plein gré. Je n'entends pas vous prescrire l'engleure de votre argent, car vous réussirez dans les affaires si vous savez fort bien quel usage en faire. Je ne veux pas non plus vous influencer indûment; mais, vous et moi, nous tirerons tous deux profit de nos réflexions sur la production que confère l'assurance, car l'assurance, vous n'envisagez pas ce problème sous le même jour que nous qui sommes du métier. Pensez à la modicité des primes, à la valeur qu'elles ajoutent à votre actif pendant votre vie, et comparez ces légers paiements annuels à la somme que la police vous garantit en cas de mort. Vous devez admettre que vos biens ne vaudront pas autant six mois après votre décès que six mois avant. Vous ne voudriez pas les convertir en argent, s'il vous fallait perdre de dix à vingt pour cent, n'est-ce pas? Alors, pour quoi faire courir à votre famille le risque de subir une perte aussi lourde? La prime à payer chaque année ne diminuera pas sensiblement la valeur de votre actif pendant que vous vivez et que vous pouvez acquérir des biens, CE QUI PEUT CRESSER AU MAUVAIS MOMENT. Pendant que vous y pensez, protégez-vous contre cette dépréciation de votre épargne et apposez ici votre signature afin que je puisse m'entendre avec notre médecin pour qu'il vous "examine". FAITES-LE ET JE SUIS CERTAIN QUE VOUS ATTACHEZ AUTANT DE PRIX À CETTE NOUVELLE POLICE QU'À CELLE QUE VOUS POSSEDEZ DÉJÀ.

LES RECOLTES DE L'OUEST

Excursions prochaines par le C. P. R.

La température ayant été des plus favorables ces dernières semaines, les provinces de l'Ouest sont maintenant assurées d'une récolte extraordinaire. Cette nouvelle est confirmée par les gouvernements des provinces d'Alberta, du Manitoba et de la Saskatchewan, qui déclarent que cette année on aura besoin d'au moins 40,000 hommes dans ces provinces pour aider à faire la récolte. En conséquence, la compagnie du Pacifique Canadien a décidé de faire des excursions dans ces provinces les 14, 18, 22, 25 août et 3 et 5 septembre. Les trains excursionnistes de la province de Québec laisseront le 18 août et le 3 septembre. Le prix du passage jusqu'à Winnipeg sera de \$10.00.

BEL ACTE D'HEROISME

M. G. J. Desbarats, au péril de sa vie, sauve un enfant

Ottawa, 31 - M. George J. Desbarats, député ministre du service naval, qui est en voyage avec l'hon. J. D. Hazen, vient d'accomplir un acte héroïque en sauvant un enfant qui allait se noyer. L'enfant se baignait dans le lac à pied de l'eau et comme il ne savait pas nager, il finit par enfoncer. Le député ministre ne prenant pas même le temps d'enlever ses vêtements, se lança dans l'eau et parvint à sauver la vie du petit garçon de 15 ans. L'enfant épuisé se cramponnait à son sauveur paralysant les mouvements de ce dernier. Après quelques difficultés, l'enfant fut mis en sécurité.

PRECOCE CRIMINEL

Un assassin de treize ans

Berlin. - Le jeune Richard Haenchen, de Baerenbrücke, âgé de treize ans, qui avait été soupçonné d'avoir assassiné sa belle-sœur âgée de huit ans, dont on avait retrouvé le corps lardé de coups de couteau, a avoué être l'auteur de cet acte abominable. Il a donné différentes raisons qui l'auraient poussé à accomplir son crime.

LE FEU SE DECLARE A MINUIT ET REDUIT EN CENDRES UNE FABRIQUE, UNE EPICERIE, UNE BOULANGERIE, CINQ MAISONS ET PLUSIEURS DEPEN-DANCES.

Louiseville, Co. de Maskinongé, 31. - Un incendie qui a éclaté à minuit dans l'écurie de M. Joseph Beaulieu, épicière, a ravagé toute la partie ouest de notre localité. Les travaux de notre nouvel aqueduc sont en voie d'achèvement, ce qui a grandement nui au travail de notre brigade de pompiers volontaires. Tout le monde se mit à l'œuvre cependant et on doit au dévouement de la population d'avoir échappé à une conflagration. La fabrique de chemises de M. J. E. Bédard, l'Empire Shirt, a été réduite en cendres, les pertes se chiffrent à \$35,000, compensées par \$15,000 d'assurances. Les autres maisons incendiées sont: Epicierie, écurie et dépendances de Joseph Beaulieu. Boulangerie d'Orphir Pichette. Maison de Joseph Bellemare. Maison et dépendances de François Trépanier. Deux maisons appartenant à Louis Asselin. Les pertes totales se chiffrent à près de \$100,000. A deux heures ce matin, le feu était sous contrôle.

TERRIBLE INCENDIE A LOUISEVILLE

LE FEU SE DECLARE A MINUIT ET REDUIT EN CENDRES UNE FABRIQUE, UNE EPICERIE, UNE BOULANGERIE, CINQ MAISONS ET PLUSIEURS DEPEN-DANCES. Louiseville, Co. de Maskinongé, 31. - Un incendie qui a éclaté à minuit dans l'écurie de M. Joseph Beaulieu, épicière, a ravagé toute la partie ouest de notre localité. Les travaux de notre nouvel aqueduc sont en voie d'achèvement, ce qui a grandement nui au travail de notre brigade de pompiers volontaires. Tout le monde se mit à l'œuvre cependant et on doit au dévouement de la population d'avoir échappé à une conflagration. La fabrique de chemises de M. J. E. Bédard, l'Empire Shirt, a été réduite en cendres, les pertes se chiffrent à \$35,000, compensées par \$15,000 d'assurances. Les autres maisons incendiées sont: Epicierie, écurie et dépendances de Joseph Beaulieu. Boulangerie d'Orphir Pichette. Maison de Joseph Bellemare. Maison et dépendances de François Trépanier. Deux maisons appartenant à Louis Asselin. Les pertes totales se chiffrent à près de \$100,000. A deux heures ce matin, le feu était sous contrôle.



est le meilleur médium de publicité pour ceux qui veulent annoncer des propriétés en vente.



Terrible incendie à Louiseville

LE FEU SE DECLARE A MINUIT ET REDUIT EN CENDRES UNE FABRIQUE, UNE EPICERIE, UNE BOULANGERIE, CINQ MAISONS ET PLUSIEURS DEPEN-DANCES. Louiseville, Co. de Maskinongé, 31. - Un incendie qui a éclaté à minuit dans l'écurie de M. Joseph Beaulieu, épicière, a ravagé toute la partie ouest de notre localité. Les travaux de notre nouvel aqueduc sont en voie d'achèvement, ce qui a grandement nui au travail de notre brigade de pompiers volontaires. Tout le monde se mit à l'œuvre cependant et on doit au dévouement de la population d'avoir échappé à une conflagration. La fabrique de chemises de M. J. E. Bédard, l'Empire Shirt, a été réduite en cendres, les pertes se chiffrent à \$35,000, compensées par \$15,000 d'assurances. Les autres maisons incendiées sont: Epicierie, écurie et dépendances de Joseph Beaulieu. Boulangerie d'Orphir Pichette. Maison de Joseph Bellemare. Maison et dépendances de François Trépanier. Deux maisons appartenant à Louis Asselin. Les pertes totales se chiffrent à près de \$100,000. A deux heures ce matin, le feu était sous contrôle.

REMERCIEMENTS DU "DESCARTES"

L'échevin Emard a reçu hier, du commandant Pugliesi-Conti, du croiseur français "Descartes", une dépêche datée de Sydney et lui transmettant les remerciements des officiers et des marins du navire français, pour la façon dont ils ont été reçus à Montréal. Le commandant Conti assure l'échevin Emard que lui et ses camarades conserveront de leur passage ici un souvenir ineffaçable.

UN CONSEIL

A celui qui est déjà assuré

Un agent d'assurances bien connu de cette ville a envoyé à ses clients et au public en général la circulaire suivante, qui est un extrait du "Bulletin" d'une compagnie d'assurances: "Lorsqu'il vous aura donné diverses raisons ou excuses pour ne pas assurer davantage, sachant qu'il est plus qu'en mesure de le faire, posez-lui discrètement quelques questions. Vous êtes-vous assuré comme vous l'êtes de votre propre mouvement? Êtes-vous entré au bureau de la compagnie pour demander une police? Si vous ne répondez probablement "non". Un agent a probablement INSISTÉ pour vous la faire accepter, n'est-ce pas? Oui. Et vous payez des primes depuis quel temps? Oui. J'en conclus donc que vous êtes attaché au prix à votre police d'assurance. Ai-je raison? Ainsi, vous admettez que vous devez REMERCIER celui qui a insisté pour vous faire faire ce que vous avez fait et ce que vous auriez dû faire de votre plein gré. Je n'entends pas vous prescrire l'engleure de votre argent, car vous réussirez dans les affaires si vous savez fort bien quel usage en faire. Je ne veux pas non plus vous influencer indûment; mais, vous et moi, nous tirerons tous deux profit de nos réflexions sur la production que confère l'assurance, car l'assurance, vous n'envisagez pas ce problème sous le même jour que nous qui sommes du métier. Pensez à la modicité des primes, à la valeur qu'elles ajoutent à votre actif pendant votre vie, et comparez ces légers paiements annuels à la somme que la police vous garantit en cas de mort. Vous devez admettre que vos biens ne vaudront pas autant six mois après votre décès que six mois avant. Vous ne voudriez pas les convertir en argent, s'il vous fallait perdre de dix à vingt pour cent, n'est-ce pas? Alors, pour quoi faire courir à votre famille le risque de subir une perte aussi lourde? La prime à payer chaque année ne diminuera pas sensiblement la valeur de votre actif pendant que vous vivez et que vous pouvez acquérir des biens, CE QUI PEUT CRESSER AU MAUVAIS MOMENT. Pendant que vous y pensez, protégez-vous contre cette dépréciation de votre épargne et apposez ici votre signature afin que je puisse m'entendre avec notre médecin pour qu'il vous "examine". FAITES-LE ET JE SUIS CERTAIN QUE VOUS ATTACHEZ AUTANT DE PRIX À CETTE NOUVELLE POLICE QU'À CELLE QUE VOUS POSSEDEZ DÉJÀ.

LES RECOLTES DE L'OUEST

Excursions prochaines par le C. P. R.

La température ayant été des plus favorables ces dernières semaines, les provinces de l'Ouest sont maintenant assurées d'une récolte extraordinaire. Cette nouvelle est confirmée par les gouvernements des provinces d'Alberta, du Manitoba et de la Saskatchewan, qui déclarent que cette année on aura besoin d'au moins 40,000 hommes dans ces provinces pour aider à faire la récolte. En conséquence, la compagnie du Pacifique Canadien a décidé de faire des excursions dans ces provinces les 14, 18, 22, 25 août et 3 et 5 septembre. Les trains excursionnistes de la province de Québec laisseront le 18 août et le 3 septembre. Le prix du passage jusqu'à Winnipeg sera de \$10.00.

BEL ACTE D'HEROISME

M. G. J. Desbarats, au péril de sa vie, sauve un enfant

Ottawa, 31 - M. George J. Desbarats, député ministre du service naval, qui est en voyage avec l'hon. J. D. Hazen, vient d'accomplir un acte héroïque en sauvant un enfant qui allait se noyer. L'enfant se baignait dans le lac à pied de l'eau et comme il ne savait pas nager, il finit par enfoncer. Le député ministre ne prenant pas même le temps d'enlever ses vêtements, se lança dans l'eau et parvint à sauver la vie du petit garçon de 15 ans. L'enfant épuisé se cramponnait à son sauveur paralysant les mouvements de ce dernier. Après quelques difficultés, l'enfant fut mis en sécurité.

PRECOCE CRIMINEL

Un assassin de treize ans

Berlin. - Le jeune Richard Haenchen, de Baerenbrücke, âgé de treize ans, qui avait été soupçonné d'avoir assassiné sa belle-sœur âgée de huit ans, dont on avait retrouvé le corps lardé de coups de couteau, a avoué être l'auteur de cet acte abominable. Il a donné différentes raisons qui l'auraient poussé à accomplir son crime.

Le Mans, 31 - Certains bouchers de la ville qui vendent des viandes malsaines aux régiments de la ville, seront poursuivis. Une vingtaine ont été compromis dans le scandale des abattoirs.

CARTES Professionnelles

AVOCATS TEL. BUI. MAIN 2235

BRODEUR, BERARD & BEAUDRY AVOCATS 80 Rue St-Gabriel MONTREAL

Beique, Beique & Beique AVOCATS CHAMBRE 720 EDIFICE TRANSPORTATION TEL. MAIN 1019

Geoffrion, Geoffrion & Cusson AVOCATS, ETC. No 97 rue St-Jacques

Perron, Taschereau, Rinfret, Genest, Bilette & Plimsoil AVOCATS EDIFICE DE LA BANQUE DE QUEBEC

P. A. SEGUIN, L.L.B. NOTAIRE 99 RUE ST-JACQUES, MONTREAL

R. GRAND MAISON, L.L.L. NOTAIRE TEL. MAIN 219 PLACEMENTS D'ARGENT ACHATS DE CREANCES SUCCESSIONS

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, No 2160. - F. B. Stockwell, Demandeur vs. B. T. O'Connor, Défendeur. Le 13ème jour d'août 1913 à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit Défendeur, au No 586 rue Sherbrooke Ouest, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles, etc. Conditions Argent Comptant. Montréal, 30 juillet, 1913. W. W. SMITH, H. C. S.

AVIS est par le présent donné que les meubles et effets appartenant à M. Albert Bezaud, comprenant set de chambre, valises, boîtes, vieille horloge (father clock), chaises, et une foule de petits objets, Linge de corps, etc., aussi une valise recouverte, appartenant à M. Y. Leauzon, pour un montant de \$1.00. Les articles ci-haut mentionnés appartenant à M. Bezaud, seront vendus pour le montant de \$90.00 à l'Hotel Charrand, le 5 Août 1913, à 7 heures p.m. par M. Riopel, encausier. 95-6-4...

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, No 3561. - Archibald Cousineau, agent d'assurances de la Cité et du District de Montréal, Demandeur vs. Dame Amasa Feathers, de la Cité et du District de Montréal, en sa qualité d'héritière et d'exécutrice testamentaire de feu son époux Amasa Feathers en son vivant du même lieu, Défenderesse ex-qualité & James E. Wilder, de la Cité de Westmount, District de Montréal, Tiers-Saisi. Il est ordonné à la défenderesse de comparaitre dans le mois. Montréal, 30 juillet, 1913. J. M. LATOUR, Député-Protonotaire. F. X. ROY, Avocat du Demandeur. 101-2

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, No 1804. - Alphonse Marcotte, de la Cité de Montréal, District de Montréal et y faisant affaires seul comme successeur, sous la raison de Marcotte Frères, Demandeur vs. Dame veuve Amasa Feathers de la Cité de Montréal, District de Montréal en sa qualité d'héritière et d'exécutrice testamentaire de feu son mari Amasa Feathers, en son vivant du même lieu, Défenderesse ex-qualité & James E. Wilder, de la Cité de Westmount, District de Montréal, Tiers-Saisi. Il est ordonné à la défenderesse de comparaitre dans le mois. Montréal, 30 juillet, 1913. J. M. LATOUR, Député-Protonotaire. F. X. ROY, Avocat du demandeur. 101-2

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, No 1804. - Alphonse Marcotte, de la Cité de Montréal, District de Montréal et y faisant affaires seul comme successeur, sous la raison de Marcotte Frères, Demandeur vs. Dame veuve Amasa Feathers de la Cité de Montréal, District de Montréal en sa qualité d'héritière et d'exécutrice testamentaire de feu son mari Amasa Feathers, en son vivant du même lieu, Défenderesse ex-qualité & James E. Wilder, de la Cité de Westmount, District de Montréal, Tiers-Saisi. Il est ordonné à la défenderesse de comparaitre dans le mois. Montréal, 30 juillet, 1913. J. M. LATOUR, Député-Protonotaire. F. X. ROY, Avocat du demandeur. 101-2

Les hommes d'affaires qui font de la publicité dans le "Canada", sont assurés d'atteindre la meilleure clientèle canadienne-française.

Le Canada

Montréal, vendredi 1er août 1913.

L'affaire Lalumière

TOUJOURS DES RETARDS

L'enquête préliminaire sur l'accusation de parjure en rapport avec les célèbres affidavits concernant l'électeur d'Hochelega, portée contre M. Lalumière, a de nouveau été remise à près d'un mois.

Espérez-vous que l'attention du public et lui faire oublier les graves conséquences qui peuvent résulter de ce procès pour un ministre de la couronne, pour un collègue de M. Borden ?

C'est le ministre de la justice, l'hon. M. Doherty, qui a, le premier, accusé de parjure — et de chantage — MM. Emile Bourassa, Elie Lalumière et un troisième personnage. Mais M. Doherty parlait alors sous le couvert de l'immunité parlementaire; et quoiqu'il lui eût été on ne peut plus facile de faire donner à cette accusation la suite judiciaire qu'elle comporte, quoique c'eût été de son devoir même de le faire, comme chef suprême de la justice pénale au Canada, il est resté absolument inactif, laissant aux particuliers le soin de mettre en mouvement l'appareil judiciaire chargé d'appliquer la sanction. pourvue par le code pénal.

Et même dans ces conditions on accumule délai sur délai. Evénements les principaux intéressés ne sont pas pressés de faire connaître la vérité sur cette affaire, de qui, pourtant, dépend l'honneur, non seulement de l'accusé, mais de l'hon. M. Coderre.

Comment se fait-il que le secrétaire d'Etat, consente — même s'il n'y est pas de connivence, — à rester ainsi pendant des mois sous le soupçon de devoir son élection aux frauduleuses manœuvres d'une organisation de "télegraphistes" électoraux ?

Hélas ! la notion de la justice et de l'honneur est-elle donc complètement disparue des mœurs politiques de nos adversaires ?

La question navale en Angleterre

UNE NOUVELLE LETTRE

Nous publions aujourd'hui la troisième des lettres adressées au "Times" de Londres par M. Clément, sur la question de la coopération du Canada à la défense navale de l'empire.

Le public canadien ne manquera pas de constater que, entre la date de la publication par le "Times" de la première lettre de M. Clément, et le récent discours de lord Emmot, à Ottawa, l'opinion publique anglaise s'est considérablement modifiée.

Il semble que M. Borden, l'année dernière, avait réussi à convaincre une partie des hommes politiques libéraux de l'Angleterre, que sa proposition de contribution de \$35,000,000 serait acceptée sans discussion par les deux partis au Canada.

Les lettres de M. Clément ont aidé à dissiper cette illusion, dont la lutte énergique de Sir Wilfrid Laurier à la Chambre des Communes d'Ottawa et le vote du Sénat ont démontré l'irréalité.

Nous sommes convaincus que, après la franche déclaration de lord Emmot, affirmant la volonté du gouvernement Asquith de ne pas intervenir au Canada, même par des conseils qui pourraient être mal interprétés, nous n'avons plus à craindre des indiscretions du genre de celle de M. Winston Churchill.

Et c'est tout ce que demande le parti libéral, qui est sûr d'être appuyé par la grande majorité des électeurs du Canada.

L'enseignement de l'anglais

DANS NOS ECOLES ET NOS COLLEGES

Un de nos abonnés, ancien instituteur, nous écrit d'une localité non loin de Québec, pour nous signaler que l'on néglige l'enseignement de l'anglais dans les écoles du district de Québec.

Pour ce qui concerne l'enseignement de l'anglais aux Canadiens-français, dit-il, je sais, au moins pour le district de Québec, que l'opinion des directeurs DE LA PLUPART de nos maisons d'éducation les plus importantes n'est pas favorable à la diffusion de la langue anglaise parmi la population française.

Et il nous pose les trois questions suivantes :

1o La connaissance de la langue anglaise est-elle un levier important entre les mains des jeunes Canadiens-français qui veulent s'armer pour le "struggle for life" ?

2o Si oui, ne voyez-vous pas que l'anglais est trop peu et trop mal enseigné dans nos écoles commerciales ?

3o Croyez-vous que la connaissance plus complète de la langue anglaise par les Canadiens-français serait au détriment de la conservation de notre langue maternelle au Canada ?

A la première question, nous répondons : Oui, sans hésiter. La connaissance suffisante de la langue anglaise est un élément important, dans certains cas indispensables, de la formation intellectuelle de quiconque, au Canada, veut faire son chemin dans la vie.

Parler et écrire correctement l'anglais est indispensable à tous ceux qui veulent réussir au Canada dans le commerce, l'industrie et les professions libérales; pour les autres Canadiens-français, c'est une supériorité incertaine sur ceux qui ne parlent et n'écrivent qu'une seule langue.

A la seconde question, nous devons répondre que, dans le district de Montréal, si nous sommes bien informés, si on n'accorde pas encore à l'enseignement de l'anglais l'importance qu'il mérite, du moins on a fait des

progrès sensibles dans la plupart des nos écoles commerciales. S'il en est autrement dans le district de Québec, c'est fort regrettable. Dans nos collèges classiques, il y aurait encore beaucoup à faire.

Enfin, nous ne croyons pas, pour notre part, que la connaissance complète de la langue anglaise puisse être au détriment de la conservation de notre langue maternelle chez nous, si nos compatriotes tiennent le moins du monde à cette conservation.

Nous pourrions nous appuyer sur ce fait que ceux qui s'intitulent les champions les plus ardents de la langue française au Canada, les Bourassa, les Lavergner, les Asselin, etc., parlent et écrivent fort bien l'anglais. Le seul danger, c'est le snobisme qui peut, dans certains cercles, faire préférer l'usage de l'anglais dans la conversation et dans les relations sociales, sous prétexte que c'est "plus distingué".

Il est, du reste, une règle de courtoisie universelle qui exige que, s'adressant à un étranger, on lui parle dans sa langue, si on la connaît, et cette courtoisie devrait être réciproque. Mais en dehors de ce cas, nous voudrions que le zèle des champions de la langue française s'exerce surtout à la suppression de ce snobisme.

Nous ne pouvons concevoir que la connaissance parfaite de l'anglais puisse nuire à la conservation de la langue française, à moins qu'elle ne fût acquise au détriment de cette dernière.

Evidemment, il ne faudrait pas négliger la langue française pour mieux faire apprendre l'anglais et si la capacité intellectuelle d'un élève ne pouvait suffire à la connaissance parfaite des deux langues, nous comprendrions qu'on négligeât plutôt la langue étrangère; mais ce serait un cas exceptionnel et le sujet ne pourrait aspirer à jouer qu'un rôle modeste dans la société.

Rappelons-nous, d'ailleurs, que nos

concitoyens de langue anglaise de la province de Québec font en ce moment des efforts considérables pour améliorer l'enseignement du français dans leurs propres écoles, et, pour ne pas être en reste avec eux, améliorerons dans nos écoles à nous, partout où il en sera besoin, l'enseignement de l'anglais.

L'Ouest reste fidèle aux libéraux

L'hon. A. G. Mackay, ex-chef de l'opposition provinciale dans l'Ontario et établi maintenant à Edmonton, Alberta, vient d'être élu député de la circonscription d'Athabaska à la législature de la Saskatchewan.

M. Mackay s'était porté candidat à Edmonton même aux dernières élections générales provinciales, le printemps dernier, mais, par suite de la sécession et de l'hostilité d'un certain groupe de libéraux, il avait été battu de quelques voix par son adversaire conservateur.

La vacance du siège de la circonscription d'Athabaska a permis aux libéraux de la Saskatchewan de réparer cette erreur et l'hon. M. Mackay, dont les talents d'orateur et la sincérité politique sont admises même par ses adversaires, rentre dans la vie publique où il ne manquera pas de reprendre bientôt place au premier rang.

Son élection, dans une circonscription où la plupart des électeurs sont des colons récemment établis, suétois, par conséquent, à la pression que peut exercer le gouvernement fédéral, démontre que l'idée libérale est toujours triomphante dans l'Ouest et que les provinces des prairies comptent encore sur le parti libéral pour obtenir les conditions économiques et fiscales dont elles ont besoin pour atteindre leur plein développement.

Ce cadeau à M. Pelletier

Le "Journal" d'Ottawa, annonce que l'hon. M. Pelletier a écrit à M. Coulter, sous-ministre des Postes, qu'il ne peut en aucune façon accepter le cadeau que se proposaient de lui faire ses employés.

Et le confrère ajoute que le projet devra être abandonné.

Devons-nous en conclure que ce sont les protestations des journaux libéraux contre ce genre d'exploitation des employés civils qui ont forcé le ministre des Postes à renoncer à ce cadeau qu'avait annoncé à son de trompe les journaux conservateurs de Montréal et de Québec ?

Cela semble, au moins, bien vraisemblable.

Popularité dégressive

Au premier Torontoien qui a gagné le "prix du Roi" à Bisleby, il y a quelques années, la ville de Toronto avait fait présent d'une maison.

Au second qui vient de le gagner, le conseil de ville de Toronto s'est contenté de voter \$600.

Au troisième, Toronto consentirait peut-être à présenter une adresse enluminee.

Au quatrième... s'il y en a, on fera probablement un procès pour avoir causé des attroupements sur la rue, lorsque ses amis seront venus lui souhaiter la bienvenue à la gare. C'est ainsi que, comme dit le proverbe anglais : "familiarity breeds contempt".

LA TROISIEME LETTRE DE M. CLEMENT AU "TIMES" SUR LA QUESTION NAVALE.

(Traduction.)
19 Sicilian Avenue,
London, W.C.
13 juin, 1913.

A M. le Rédacteur du "Times",
Monsieur,

Votre refus de publier ma lettre du 7 courant m'a désappointé. Quelles raisons ont été les raisons de ce refus, il aura pour effet de priver vos lecteurs de la connaissance des opinions des libéraux canadiens sur la question de la marine. Comment pourraient-ils arriver à juger équitablement cette question, s'ils n'ont devant eux que les vues partiales, tendancieuses et préjugées de votre correspondant de Toronto ?

Je vais, cependant, risquer de formuler quelques autres arguments libéraux; non pas que je croie que vous publierez ma lettre; mais dans l'espoir que ces arguments vous viendront à l'esprit, lorsque vous traiterez la question dans votre journal, ou que vous la discuterez prochainement avec vos amis.

M. Borden condamne la loi Laurier, PARCE QUE cette loi réserve aux Canadiens le droit de décider, par leur propre parlement, s'ils devront ou ne devront pas prendre part à une guerre où la Grande-Bretagne pourrait être engagée. Il tient que le devoir du Canada envers l'empire, lui rend impossible de renoncer à sa liberté d'action en telle occurrence sans y perdre son honneur et sa dignité.

Les libéraux canadiens, au contraire, sont persuadés que, payer un tribut de navires à la Grande-Bretagne ou renoncer au contrôle de nos forces navales, dans ces conditions, serait diminuer le Canada au rang d'une dépendance inférieure, incapable d'agir de sa propre initiative, mais obligée de se soumettre à la volonté de la Grande-Bretagne, et que se mettra dans cette position compromettrait indubitablement la perte de l'honneur et de la dignité du Canada.

Qu'il y ait un nombre suffisant de

Canadiens à qui il répugne d'être ainsi classés comme des êtres inférieurs au point de vue politique, on en a la preuve dans le fait que M. Borden a peur de faire face aux électeurs du pays; mais qu'il ait déclaré à plusieurs reprises que, si sa proposition n'était pas acceptée par le parlement, il en appellerait immédiatement au peuple. Sa proposition n'a pas été acceptée; mais il refuse maintenant de consulter le pays; et son refus est motivé par une raison toute simple. M. Borden a découvert, entre temps, que sa politique est odieuse à la grande majorité de ses compatriotes, et que s'adresser à eux, c'est s'exposer à une défaite écrasante.

Dans ces conditions, le gouvernement anglais devrait se méfier et ne pas accepter le billet de M. Borden, promettant de payer les navires plus tard; car il y a dix à parier contre que le peuple refusera de faire honneur à ce billet, qui n'aurait pas dû être donné sans son consentement. Le gouvernement qui succéderait à celui de M. Borden serait parfaitement en droit de refuser de payer les fonds, où si les fonds avaient été payés, de rappeler les navires. Voilà les conséquences désagréables que peut comporter l'audacieuse façon dont M. Borden se moque de l'opinion du peuple.

Il y a un peu plus d'un siècle, les fiers Anglo-Saxons qui composaient la majorité de la population des treize colonies, ont appris à l'Angleterre que "Britons shall never be slaves"; et même au monde entier — "Britons shall never be slaves"; qu'ils voulaient de ce côté de l'Atlantique ou de l'autre. Ils refusèrent de payer tribut ou de se laisser gouverner par Downing Street. Ils se montrèrent de sains rejetons de robustes parents, et non pas des êtres atrophés, incapables de se tenir debout et de faire face aux orages de la vie sans un appui extérieur.

Vous avez compris qu'ils avaient raison; c'est pourquoi vous leur avez pardonné votre blâme pour les stupides hommes d'Etat qui leur refusèrent les droits d'un peuple libre. Et comme expression visible et matérielle de vos sentiments à ce sujet, il a été proposé d'ériger à George Washington un monument dans le Saint des Saints de la race britannique, l'abbaye de Westminster.

Comment pouvez-vous concilier ce mouvement avec votre attitude à l'égard des deux chefs politiques du Canada et de leurs programmes respectifs ? A qui, plus tard, érigerez-vous un monument : à Laurier qui, comme George Washington, répudia et le tribut et l'abdication du contrôle de nos forces navales; ou bien à Borden, qui propose aussi bien le tribut que l'abdication de ce droit fondamental ? L'un revendique la fière devise anglo-saxonne que "Britons shall never be slaves"; l'autre voudrait abaisser la nation canadienne au rang d'une dépendance impuissante et sans esprit politique comme celle des Etats malais. L'un est conforme au type de la fière et britannique à son plus haut degré, l'autre nous ramène à l'ancien régime de la sujétion coloniale. Lequel des deux hommes d'Etat est le plus près du type britannique ? Lequel des deux commande le respect et l'approbation ?

George III essaya, avec l'aide d'hommes d'Etat à courte vue et de courtisans, d'imposer par la force brutale aux treize colonies la loi de la déshonorable du tribut, et de l'amputation de la liberté. M. Borden, encouragé par le gouvernement britannique, essaie d'imposer au Canada, une politique également répugnante, par l'intrigue, le bâillon, par des manœuvres parlementaires. Le dévouement est inévitable et l'histoire va se répéter. Comme George III a échoué, ainsi échouera M. Borden.

La politique mal digérée, mal avisée et réactionnaire de M. Borden a rendu inévitable au Canada une loi grave, sérieuse. Il est possible qu'il obtienne un succès électoral temporaire, en retardant l'appel au peuple, puis en embrouillant la question; c'est possible, quoique cela ne soit pas probable. On peut supposer que, en faisant intervenir des éléments de nature à obscurcir la question, on réussisse à empêcher les électeurs de donner, d'abord, un verdict direct sur la question de première importance à eux soumise. Par exemple, on pourrait trouver cet élément troublant dans un appel aux préjugés de race et de religion; à l'appui de la politique Borden.

Dés maintenant, la presse de M. Borden est coupable d'une tentative méprisante et immorale de représenter les Canadiens-français comme étant les seuls opposés à la contribution, ce qui est un mensonge palpable visant à gagner les votes des ignorants et des fanatiques. On rapporte aussi que M. Borden a l'intention de piller le trésor public pour indemniser les victimes d'une certaine aventure de banquiers dans l'Ontario, dans le seul but d'assurer leur siège à une vingtaine de ses partisans. Des manœuvres avilissantes de ce genre pourraient apparaître d'une politique avilissante, quoique le succès soit douteux. Mais quelque succès que puisse remporter M. Borden pendant un certain temps, le bon sens du peuple se réaffirmera à la fin et la politique de Sir Wilfrid Laurier, la seule d'une nation qui se respecte puisse approuver, sera la vraie politique du Canada.

La lutte ne sera pas sans laisser d'amers souvenirs et lorsque le peuple du Canada, cherchant à établir les responsabilités, constatera quelle part y ont prise le gouvernement britannique et la presse impérialiste, n'est-il pas à prévoir que le sentiment d'attachement à la métropole fera place au ressentiment ? Justifiera-t-elle au point de vue du sentiment le plus digne, comme s'il était impossible de le faire ? Il n'aura certainement pas pour effet de stimuler le Canada à faire son maximum d'efforts en faveur de la Grande-Bretagne en péril.

Le gouvernement a commis une faute en demandant trois navires au Canada. Il ne devrait pas y persister ni orienter sa politique comme s'il était encore possible que ces navires lui fussent donnés; parce qu'ils ne lui seront jamais donnés. Par tous les moyens légitimes à leur disposition, les libéraux canadiens sont déterminés, à empêcher qu'on leur envoie des navires, comme s'ils étaient des simples Malais; et qu'on leur en dépendance d'importance inférieure, incapable d'agir de sa propre initiative, mais obligée de se soumettre à la volonté de la Grande-Bretagne, et que se mettra dans cette position compromettrait indubitablement la perte de l'honneur et de la dignité du Canada.

Le scepticisme de l'empire, quoiqu'on ait dit, n'était pas sans limite. Talleraud s'arrêtait toute sa foi en

On a calculé que, dans la Cité future, par l'utilisation scientifique des forces naturelles, par le perfectionnement des mécaniques, par la judicieuse répartition des tâches, chaque citoyen conscient et organisé n'aurait à fournir que vingt-sept minutes de travail quotidien. Qu'est-ce qu'on fera le reste du temps ?

Les chrétiens croient que, dans le Paradis, le temps se passe dans la contemplation de Dieu. Les utopistes croient que, dans la Cité future, les hommes emploieront dévotement leurs vingt-trois heures et demie disponibles à l'adoration de l'idole Humanité. Chimère !

L'homme veut vivre, assurer la durée de sa vie, en accroître l'intensité, multiplier ses besoins, s'user à les satisfaire. Quand son imagination cesse de délirer, il meurt d'ennui. La lutte pour la conquête de la richesse, du luxe, du superflu, l'empêche de voir l'absurdité du monde et de l'existence.

Il ne faut, dans la société, qu'un petit nombre de sages.

RICHEES ET PAUVRES

Ce qui rétablit l'équilibre. — A propos de colliers de perles

On a volé pour trois cent mille francs de perles à une Américaine; on a volé pour trois millions de perles à des joailliers. — "Bravo ! disent les moralistes de l'école moderne. Les vrais coupables sont les riches qui dépensent de pareilles sommes pour satisfaire leur vanité; c'est eux qui provoquent les malfaiteurs, que de bien ne ferait-on pas avec tant d'argent ! A combien de pauvres gens n'assureraient-on pas le gîte et le souper !

Entendu. Le calcul est facile. Mais il faut avoir la loyauté de pousser le raisonnement jusqu'au bout. La société démocratique ou met-elle aux riches d'être riches ? Ou va-t-on confisquer leurs fortunes pour les répartir entre les indigents ? Dites-le.

L'argent attire l'argent; le millionnaire gagne des millions plus facilement que le pauvre ne gagne des fécus; en vertu de quel toute la richesse existante s'accumulera bientôt dans un petit nombre de coffres, si on ne l'en tire "d'une manière ou de l'autre," pour la remettre en circulation.

D'une manière, par la reprise brutale. De l'autre manière, en faisant payer aux riches un prix énorme d'un titre d'illusion, d'un caillou, d'un tumeur d'huitre, d'une toile follement colorée, d'un air de musique, d'un lustre grotesque ou d'un vieux tapis.

La badauderie, l'ignorance et le mauvais goût des riches sont les soupapes de sûreté qui empêchent une explosion. Supposez que, pendant six mois, les riches se contentent de cécaire, et qu'ils prétendent payer chaque objet de leur consommation exactement ce qu'il vaut; c'est la fameuse universelle et la révolution sociale.

Les modistes piquaient sur les chapeaux, il n'y a pas longtemps, des aigrettes en verre filé qu'elles achetaient des fabricants à dix-huit sous la douzaine; un couturier fameux les revendait trois cents francs pièce à ses clientes; une cliente se rebiffa, plaida en justice et perdit son procès : à bon droit.

Le fait que la même aigrette est payée trois sous, trois francs, trente francs, trois cents francs, selon que l'acheteuse est pauvre, aisée, riche ou richissime; le fait que le même cent à la coque est compté vingt-cinq centimes, un franc ou trois francs, selon que le dineur porte un sac, une redingote ou un frac; le fait qu'on verse au gûchet de la machine à vapeur le simple ou le quadruple pour entendre le parcourir le même nombre de kilomètres; selon la couleur du drap qui recouvre les banquettes, — autant de phénomènes qui enflamment la colère des pauvres et qui devraient l'apaiser.

Vous vous irritez à l'idée qu'une autre femme est assez riche pour payer trois cents francs l'aigrette que vous avez payée trois sous, et qu'un autre homme est assez riche, pour payer son œuf à la coque trois francs. Calmez-vous; regardez le spectacle par l'autre bout de la loge; et moquez-vous des gens qui sont assez bêtes pour se croire supérieurs quand ils marchent sur des nuages, et qu'ils ont le maître d'hôtel qui les tend se fait une ninte de bon sang. Riez donc aussi ! Vous vous porterez mieux.

Ce n'est pas un scandale, c'est une continuelle comédie, et de la plus amusante de Paris, que l'effronterie et l'ingéniosité avec lesquelles on débarrasse les riches de leur superflu en leur passant des bulles de savon, des vessies de porc, des verroteries de sauvages, des hardes de carnaval, des bric-à-bras fantastique, des bijoux tristes, des amours triviales, des ministres, des amours, comme si c'était les amants usagés, comme si c'était les trésoirs de Golconde et les délices de Capoue.

La lame qui avait dépensé trois cent mille francs pour se procurer les bijoux qu'on vient de lui voler aurait mieux fait, pensez-vous, de donner l'argent à quelque œuvre de bienfaisance. Assurément, dans l'intérêt des administrateurs de l'œuvre; peut-être dans l'intérêt de quelques assistés.

Mais les trois cent mille francs n'ont pas été supprimés par l'achat des bijoux; ils se sont répartis entre un grand nombre de pêcheurs, de marins, de prospecteurs, de mineurs, d'armateurs, d'ouvriers lapidaires, de courtiers, de commerçants. Si vous ôtez à tous ces gens le travail dont ils subsistent, vous les réduisez à la misère; ils viennent grossir le nombre et diminuer la part des indigents à qui vous vous intéressez. Vous aggravez de beaucoup le mal que vous voulez guérir.

D'autre part, si vous ne laissez d'autre plaisir au détenteur de la richesse que de la distribuer aux mendicants, quelque sensible que soit son cœur, il ne se donnera plus de mal pour faire fortune. Et la passion de faire fortune est l'unique, au moins le principal ressort de ce progrès dont vous êtes si fier.

Amasser de l'argent, c'est-à-dire de la puissance, des garanties de liberté, des chances de bonheur; voilà ce qui met du cœur au ventre de la plupart des grands ouvriers. Si tous les hommes ne travaillaient que juste pour gagner leur pain, l'humanité retomberait à la barbarie.

On a calculé que, dans la Cité future, par l'utilisation scientifique des forces naturelles, par le perfectionnement des mécaniques, par la judicieuse répartition des tâches, chaque citoyen conscient et organisé n'aurait à fournir que vingt-sept minutes de travail quotidien. Qu'est-ce qu'on fera le reste du temps ?

Les chrétiens croient que, dans le Paradis, le temps se passe dans la contemplation de Dieu. Les utopistes croient que, dans la Cité future, les hommes emploieront dévotement leurs vingt-trois heures et demie disponibles à l'adoration de l'idole Humanité. Chimère !

L'homme veut vivre, assurer la durée de sa vie, en accroître l'intensité, multiplier ses besoins, s'user à les satisfaire. Quand son imagination cesse de délirer, il meurt d'ennui. La lutte pour la conquête de la richesse, du luxe, du superflu, l'empêche de voir l'absurdité du monde et de l'existence.

Il ne faut, dans la société, qu'un petit nombre de sages.

Notes d'art

Wagner et Renoir

On connaît le beau portrait que M. Renoir a fait de Richard Wagner. "L'Amateur d'autographes" publie une lettre du 14 janvier 1882, où le peintre raconte l'histoire de ce tableau. Fervent admirateur du maître, M. Renoir était allé tout exprès en Sicile, afin de solliciter la faveur de dessiner ses traits; il s'était muni d'une lettre de recommandation qu'il sut soin d'oublier à Naples. Arrivé à Palerme, il se rend à la poste pour demander l'adresse du musicien; personnellement à Renoir. Par bonheur, à l'hôtel de France où il est descendu, il trouve des Allemands qui le renseignent mieux; Wagner est à l'hôtel des Palmes. M. Renoir s'y présente et il est éconduit. Il revient le lendemain, apportant une lettre où il a mis toute son éloquence pour exprimer son désir et son admiration. M. Renoir n'a pas grand espoir, ne s'étant décidé à écrire "que pour faire voir à cette famille qu'il n'est pas venu la taper de quarante sous". Un jeune homme blond vient le rejoindre sous la porte cochère; c'est un jeune homme s'appelle Joukowski. Le Russe dit à Renoir qu'il le connaît beaucoup, que Mme Wagner est désolée de ne pas le recevoir, mais que son mari met la dernière note à "Parsifal", qu'il est malade, nerveux et ne mange plus. Renoir n'insiste pas, s'excuse et annonce qu'il va en retourner. Cependant Joukowski l'engage à rester un jour de plus. Il avoue que lui-même est peintre, qu'il voudrait lui aussi faire le portrait du maître et que, dans cette intention, il le suit depuis deux ans. "Ce qui, si je refuse à moi, il peut vous l'accorder". D'ailleurs, vous ne pouvez pas partir sans avoir vu Wagner". Le lendemain, M. Renoir retrouve son Russe au télégraphe; celui-ci lui apprend que Wagner a terminé son opéra et le peintre se décide à se présenter de nouveau. On le fait entrer dans un petit salon. "J'entends un bruit de pas assourdissant par les épais tapis. C'est le maître, avec son vêtement de velours à grandes manches doublées de soie noir. Il est très beau, très agréable, et me tend la main, m'invente à me rassurer, et alors commence une conversation des plus intéressées, parsemée de hi ! de oh ! moitié français, moitié allemand avec des terminaisons gutturales. Nous parlons de tout. Quand je dis nous, je n'ai fait que répéter: "Cher maître, certainement cher maître, et je me levais pour m'en aller. Alors il me prenait les mains, me redonnait dans mon fauteuil: "Adieu encore un peu; ma femme va venir et ce bon Lœcher, comment va-t-il ?" Il déteste les fils allemands et entre autres Albert Wolff. Il m'a demandé si on aimait toujours en France "les Diamants de la Couronne". J'ai décliné Meyerbeer. Alors, brusquement il a dit à Joukowski et à moi: "Si je suis bien portant à midi, je puis vous donner une séance jusqu'à mon déjeuner. Vous savez, il faudra être indulgent; mais je ferai ce que je pourrai; si ça ne dure pas longtemps, ce ne sera pas ma faute".

Le lendemain, à deux heures, mais très nerveux. La séance. L'unique séance dura en tout 35 minutes; au gré de M. Renoir, elle fut encore trop longue, car le modèle avait fini par se raidir et le peintre craignait de gêter tout. La séance levée, Wagner a demandé à voir. Il a dit: "Ah ! ah ! je ressemble à un pasteur protestant". Ce qui est vrai. Enfin, il y aura un petit souvenir de cette tête admirable !

Les tribunaux de Saint-Pétersbourg vont être appelés à dire si \$5,000 sont le plus juste prix d'une mèche de cheveux, coupée sur le crâne de Gothe. Avis en sera donné aux grands hommes. Et, au lieu de jeter un regard de dépit sur leur calvitie croissante, ils ne tiendra qu'à eux, pour peupler les salons de leur genre, de transformer leurs derniers cheveux en or monnayé.

Au hennin, ils prendront à bail des chaises supplémentaires. Ainsi finit, il y a tantôt trois quarts de siècle, tel homme de lettres très notable. Mais un jour vint où il dut avouer sa faillite capillaire. A une de ses admiratrices, qui implorait de lui une petite mèche bouclée, il répondit non sans confusion: "Madame, mon secrétaire, qui me procurent, à l'usage de mes lectures, tous mes cheveux, m'a montré jusqu'au bout le plus admirable loyalisme; malheureusement, il vient de mourir, abominablement chavou".

Abalon lui-même aurait-il été en mesure de satisfaire à l'avidité des collectionneuses de ces sortes de reliques ? Grave question, mais qu'un savant distingué, Samuel Bochart, aurait peut-être été capable de résoudre. La Bible nous assure qu'Abalon tendait ses cheveux une fois l'an, pour décharger son chef de poids qui le fatiguait; deux cents sicles, bien comptés. Et, à force d'érudition, en complant Joseph, puis en comparant des sicles aux livres hébraïques, romains et français, Bochart a prouvé qu'Abalon avait une chevelure pesant trois bonnes livres de France. Mais il a oublié de nous dire où tous ces trésors annuels furent conservés.

Nous sommes un peu mieux renseignés sur la barbe de Mahomet. Le prophète avait une petite manie; il passait, tout en causant, sa main sur sa barbe. Et s'ilôt qu'il eût de cette barbe, trois fois sainte, venait à tomber, il se trouvait un disciple pour s'en saisir et pour le garder comme la plus précieuse des reliques.

L'un de ces poils vénérables fut, en 1723, enfermé dans une boîte d'or, ornée d'un couvercle en cristal, et le monument magnifique fut construit pour abriter la relique, à Cuddapah, dans la province de Balahatch.

Avant de mourir, Napoléon Ier ordonna de faire, avec ses cheveux, un médaillon pour chacun des membres de sa famille, un bracelet pour Marie-Louise, et une chaîne de montre pour le roi de Rome.

On sait avec quel soin pieux le prince-héritier de Monaco rassemble tout ce qui appartient à l'empereur; dans une des vitrines de sa collection, on voit, avec les pièces prouvant leur authenticité, une montre d'argent de Napoléon, des cheveux de l'impératrice et de celui qu'elle laissa devenir duc de Reichstadt.

Le scepticisme de Talleyrand, quoiqu'on ait dit, n'était pas sans limite. Talleraud s'arrêtait toute sa foi en

On a calculé que, dans la Cité future, par l'utilisation scientifique des forces naturelles, par le perfectionnement des mécaniques, par la judicieuse répartition des tâches, chaque citoyen conscient et organisé n'aurait à fournir que vingt-sept minutes de travail quotidien. Qu'est-ce qu'on fera le reste du temps ?

Les chrétiens croient que, dans le Paradis, le temps se passe dans la contemplation de Dieu. Les utopistes croient que, dans la Cité future, les hommes emploieront dévotement leurs vingt-trois heures et demie disponibles à l'adoration de l'idole Humanité. Chimère !

L'homme veut vivre, assurer la durée de sa vie, en accroître l'intensité, multiplier ses besoins, s'user à les satisfaire. Quand son imagination cesse de délirer, il meurt d'ennui. La lutte pour la conquête de la richesse, du luxe, du superflu, l'empêche de voir l'absurdité du monde et de l'existence.

Il ne faut, dans la société, qu'un petit nombre de sages.

COATES' PLYMOUTH GIN



PLYMOUTH GIN
Chez tous les Bons Vendeurs, Cafés et Clubs

la vertu du cheveu sur la mémoire et sur le cœur. En juin 1836, quand la princesse de Liéven prit congé de lui à Valenciennes, il échangea donc avec elle une mèche de cheveux blancs. Mais il ne nous a pas confié s'il croyait qu'en respirant la fumée des cheveux on se grisait des vertiges; qu'en les distillant, on se guérissait de l'apoplexie et qu'en buvant leurs cendres, on se librait de la jaunisse.

Gazette rimée

Cuisine futuriste

Un cuisinier, X... rêve d'une cuisine futuriste.

(Journal.)

Brave cuisinier futuriste, Nous prendrai pour des abrutis ? Tu es plus hurluberlus ? Que le seigneur Marinetti.

Je suis fort mal en quoi consiste, En quoi surtout consistera, L'art de ces messieurs futuristes... Mais enfin, qui vivra verra.

Jusqu'à présent l'art cru comprendre Qu'ils allaient droit au plus pressé, C'est-à-dire réduire en cendre Tous les chefs-d'œuvre du Passé.

Si donc, comme je m'imagine, Tu n'as pas d'autre rêve aussi, Pour toi, la présente cuisine Est une erreur de ces temps-ci.

Et c'est pourquoi tu les remplaces Par une autre de ta façon, Qui

FEUILLETON DU "CANADA"

II

Le Secret Du Château De Rocnoir

PAR J. GONDY DU JARDIN

La statue de la France Les habitations ouvrières

UNE LETTRE DE M. GENIN, PROTESTANT CONTRE DES ARTICLES DE LA "CROIX" ET DE LA "VERITE". — LES NOMS DES SOUSCRIPTIONS.

Nous recevons la lettre suivante, avec prière de publier :

Montréal, 30 juillet, 1913

Monsieur le Rédacteur du "Canada",

Monsieur,

La "Croix" du 19 juillet reproduit un article du comité anti-juif et anti-maçonnique de la Loire et le fait précéder des lignes suivantes :

"Voici un article du comité anti-juif et anti-maçonnique de la Loire qui nous explique clairement pourquoi la nouvelle direction de l'Union Nationale Française de Montréal a fait ériger une statue quelconque de la Marianne à côté de la statue de Jeanne d'Arc, en face de la place Viger."

"Il lui fallait à tout prix rejeter dans l'ombre la belle figure de Jeanne qui déjà fait l'admiration des Français de cœur, et, pour cela, rien de plus sûr que de mettre la Pucelle d'Orléans sous la protection apparente de Marianne révolutionnaire."

"Mais Jeanne est déjà, dans le ciel, plus forte et plus puissante que toutes ces petites gens qui craignent de la voir devenir l'espérance et le salut de la France."

Jeanne triomphe, Jeanne passe victorieuse. Les cœurs s'élancent vers elle spontanément, et Marianne, avant longtemps, en mourra de dépit."

Dans le même numéro elle donnait l'hospitalité de ses colonnes à la lettre suivante qui est apparemment signée par un membre de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, mais qui sans aucun doute a été écrite, dans les bureaux du journal lui-même.

"Monsieur le directeur de la "Croix" : — Vous qui voyez si bien au fond des consciences, et qui savez si bien faire tomber les masques, pourriez-vous me dire s'il est vrai que la Société Asselin, pardon, la société St-Jean-Baptiste de Montréal, a souscrit une somme assez rondelette au monument qui nos petits Français nous viennent de faire élever, sur la place Viger, à la Marianne républicaine, révolutionnaire et antichrétienne, à la France des Marat, des Danton, des Robespierre, des Proudhon, des Ferry, des Gambetta, des Waldeck-Roussau, des Combes, des Herbettes et des Barthou ?

"Ne serait-il pas intéressant de savoir si cette société de patriotes à fausse barbe, sous le manteau des besoins malheureux, trop réels des Canadiens d'Ontario pour faire mousser sa pacotille française, a souscrit avec les gens du "Pays" et le groupe bien connu de la France républicaine (qui fait aujourd'hui la pluie et le beau temps à l'Union Nationale Française) pour faire ériger une statue de la France sectaire en face de la statue d'un autre groupe de Français (bien intentionnés eux-mêmes) à faire élever, il y a quelques mois, à l'héroïne Pucelle d'Orléans ?

"On a parlé d'une souscription de 25 piastres; on a dit même que les membres du comité exécutif de la Pensée française y ont aussi allés de leur petite obole.

"Un mot de renseignement, s.v.p.

"Un membre de la Saint-Jean-Baptiste de Montréal."

Un autre journal prétendu catholique, la "Vérité" de Québec, publiait également dans son dernier numéro, le petit entrefilet suivant :

"Un de nos lecteurs nous demande s'il est vrai que la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal et le comité du sou de la Pensée française ont souscrit une somme rondelette au monument que les admirateurs de la France moderne, viennent d'élever à la Marianne en face de la statue de Jeanne d'Arc érigée par un autre groupe français ?

Comme vous le voyez, Monsieur le rédacteur, je suis un "franciscain", un sectaire et tout ce que vous voudrez. Je l'ignorais jusqu'à maintenant : "La Croix" et la "Vérité" viennent de me l'apprendre.

Imaginez que j'ai conçu et exécuté l'idée, avec l'aide de généreux donateurs qui m'ont rendu ma tâche très facile et très douce, d'élever une statue à la France. Cette image de mon cher pays fixée dans le bronze par le sculpteur Chevry, se dresse maintenant Square Viger, à côté de celle de Jeanne d'Arc. C'est la France du présent qui fait, pour rappeler un mot de M. le Consul Bonnin lors de son arrivée parmi nous, mon voisinage avec la France d'aujourd'hui.

Vous voyez que malgré moi j'obéis quelque peu au préjugé qui veut voir la France différemment le long de sa ligne d'évolution.

Ceux qui m'ont aidé à ériger cette statue sont les mêmes qui, l'an dernier, ont hésité à payer le coût de celle de Jeanne. Est-il besoin de rappeler les noms de ces "franciscains", de ces "patriotes à fausse barbe" qui dans leur patriotisme ont voulu ériger une statue à la France, en face de celle de l'héroïne Pucelle. Ce sont, pour n'en citer que quelques-uns :

Sa Grandeur Monseigneur l'Archevê-

que de Montréal, le Révérend M. Lecoq, supérieur de St-Sulpice, le Révérend Monsieur Bélanger, curé de St-Louis de France, M. l'abbé Charrier, curé de St-Jacques, le Très-Honorable Sir Wilfrid Laurier, Sir François Langelier, l'Honorable Juge Gervais, l'Hon. Jérôme Décarie, le Très Hon. R. L. Borden, Premier Ministre du Canada, l'Hon. Sénateur Raoul Dandurand, l'Hon. Achille Bergevin, M. L. J. Tarte, propriétaire de la "Patrie", l'Hon. M. Berthiaume, propriétaire de la "Presse"; M. J. U. Emard, avocat et échevin; Louis Payette, ancien maire de Montréal; Edouard Goyer, courtier d'immeubles; E. P. Lachapelle, commissaire; G. Desaulniers, avocat; Olivier Faucher, l'Hon. Juge Charbonneau, F. J. Bisailon, C. E. l'Hon. M. Parent, ancien premier ministre, le Maire de Montréal, G. N. Ducharme, le colonel A. Labelle, l'Hon. Juge J. E. Robitoux, l'Hon. Juge Bazin, J. G. Beaudin & Cie, l'Hon. Louis Beaubien, l'Hon. Juge Aldéric Oulmet, l'Hon. C. J. Doherty, ministre de la Justice; A. Préfontaine, ancien président de la Chambre de Commerce; l'Hon. sénateur Bédard, l'Hon. Juge Lanctôt, l'Hon. sénateur M. Wilson, l'Hon. Juge Horace Archambault, Adolphe Turgeon, président du conseil législatif; l'Hon. Juge St-Pierre, l'Hon. Rodolphe Lemieux; l'Hon. L. O. Lorranger, J. A. Vaillancourt, président de la Banque d'Hochelega; J. L. Perron, M.P.P.; l'Hon. Juge Brodeur, de la Cour Suprême; J. E. Beauchamp, Thomas Gauthier, Sir L. A. Jetté, J. N. Dupuis, R. Charlebois, Sir Montagu Allan, Olivier Asselin, La Société St-Jean-Baptiste et plus de quatre cents autres citoyens des plus honorables et des plus connus de Montréal.

Vous n'ignorez pas, monsieur le rédacteur, que lors du dévoilement de la statue de la France, c'est Monsieur Delamarre, secrétaire de l'Alliance française de New-York, qui fit le discours de circonstance et lui-même qui, l'an dernier, fut chargé par nous, dans une allocution très applaudie, de glorifier la Liberté de la France.

Quand ces messieurs de la "Croix" prétendent que ceux qui ont souscrit l'an dernier à la statue de Jeanne appartenaient à un autre groupe de Français mieux intentionnés que ceux qui ont souscrit à la statue de la France, ils disent un chose qu'ils ne veulent être fautive. C'est une manie chez ces gens de vouloir que la France s'arrête à 1789.

Aurait-ils voulu vraiment que l'on dressât en face de la statue de Jeanne pour lui faire pendant, la statue de Madame de Pompadour ?

Quant à moi, je proteste contre les articles de ces deux journaux, en mon nom et au nom de mes compatriotes qui, dans ces deux circonscriptions, ont voulu voir que la Pucelle héroïque fut brûlée pour avoir cru jusqu'au bout dans les Voix qui lui ordonnaient de buter l'Anglais hors de France, et l'image symbolique de cette France, de toute la France, dans le bronze que Chevry nous a apporté.

Comme le faisait remarquer un orateur au banquet du 14 juillet la République n'est plus un parti, aujourd'hui elle est la nation tout entière et c'est sans doute pour concrétiser cette pensée que le sculpteur a coiffé la statue du bonnet phrygien.

Avant de terminer, laissez-moi porter à la connaissance de vos lecteurs, les trois lettres suivantes, qui nous sont parvenues de la part de Monseigneur l'Archevêque de Montréal, du Révérend M. Lecoq et du secrétaire adjoint de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. Vous verrez dans ces trois lettres une expression de sentiments non équivoques envers la France. Monseigneur dit même qu'il applaudit d'avance à tout le bien que l'on dira de la France.

"Monsieur le sénateur : — J'ai donné avec joie ma souscription pour l'érection de la statue "La France"; mais je me vois dans l'impossibilité d'assister à la cérémonie de son dévoilement. Je me suis engagé, il y a déjà quelque temps, à aller dimanche après-midi, à St-Amand, petite paroisse démembrée de Sainte-Julie de Verchères, pour y bénir la pierre angulaire de l'église, et je ne voudrais pas désappointer mes bons diocésains. Je vous prie donc d'agréer mes excuses. Mais je serai présent à votre fête par la pensée et de loin je saluerai en mon cœur la France et Jeanne au moment où elle sera dévoilée. A tout le bien que l'on dira de la France et je joins mes vœux les plus ardents à tous ceux que l'on formera pour sa paix, son bonheur et sa prospérité.

"Agréez, monsieur le sénateur, l'assurance de mes bien dévoués sentiments.

"PAUL, arch. de Montréal"

"Monsieur le sénateur Dandurand, Président du Comité France-Amérique, Montréal.

"Très honoré monsieur le président. J'apprécie hautement l'honneur de votre invitation et vous en exprime avec chaleur toute ma reconnaissance. "Vieillard infirme et malade, je ne puis malheureusement accepter de prendre la parole dans une occasion qui fera pourtant battre mon cœur de Français plus qu'aucune autre, peut-être dont j'ai jamais été témoin.

"Veuillez agréer, monsieur le président, avec mon remerciement, en pressé et cordial, l'hommage de mon profond respect.

"Votre serviteur très humble et très reconnaissant.

CHARLES LECOQ, P.S.S.

5 juillet, 1913.

Montréal, le 10 juillet, 1913

"Monsieur J. R. Genin, 22 Notre-Dame-Ouest, Montréal.

"Cher monsieur : — La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal applaudit à l'idée que votre Comité a eu de dresser au cœur de notre ville, l'image de la France, dont le noble génie trop souvent est attaqué, en nos traditions et en nos souvenirs, par d'aveugles passions, et plus encore par l'ignorance, et elle est heureuse de vous prier d'agréer sa modeste contribution.

"Veuillez agréer, cher monsieur, l'expression de mes sentiments très distingués.

"J. B. LAGACE.

Secrétaire adjoint, par A. A."

Vous remerciant de votre hospitalité, monsieur le rédacteur, j'ai l'honneur d'être,

Votre tout dévoué,

J. R. GENIN.

UN MOUVEMENT SE DESINE POUR PROVOQUER LEUR MULTIPLICATION. LES RAISONS ECONOMIQUES ET SOCIALES INVOCUES PAR SES PROMOTEURS.

Alors que Paris va consacrer deux cents millions à la construction d'habitations à bon marché, destinées aux petits ménages, on se préoccupe, dans d'autres milieux, de la solution d'un problème du même genre : celui des logements ouvriers groupés autour des usines ou disséminés dans les campagnes.

A l'heure actuelle, la tendance des grands industriels est d'augmenter la main-d'œuvre agglomérée et de concentrer loin des villes à la fois l'outilillage mécanique et l'outilillage humain. Or, comme l'hygiène d'une nation est en raison directe de l'hygiène de sa population ouvrière, les spécialistes de la question sociale envisagent dès maintenant les conséquences de cette évolution et prévoient même qu'elle va pousser le législateur à définir les conditions qui fixeront obligatoirement, un jour, l'habitation de l'ouvrier.

L'un d'eux, M. Augustin Rey, membre du conseil supérieur des habitations, au ministère du travail, et de la petite propriété rurale, au ministère de l'Agriculture, nous exprime, en ces termes, son opinion sur ce sujet :

"Les grandes entreprises industrielles au service des Etats, des communes et des particuliers absorbent, nous dit-il, des masses énormes d'ouvriers. Elles en emploient, d'après une récente statistique, quatre millions en France, cinq millions en Angleterre, six millions en Allemagne, dix millions aux Etats-Unis. Multipliez ces chiffres par un coefficient de 3 à 3 1/2 en moyenne, vous aurez le nombre de personnes pour lesquelles ces ouvriers travaillent, ou qui vivent de leur salaire. Le capital que représente la main-d'œuvre ouvrière est donc considérable.

"L'état de santé du personnel ouvrier influe directement sur la production ; de multiples enquêtes l'ont établi. Aussi y a-t-il intérêt majeur à le surveiller et à le maintenir à son taux maximum. Toutes les lois qui ont amélioré, depuis quarante ans, l'hygiène ouvrière dans le monde civilisé — lois contre les accidents, sur les heures de travail, sur la limitation du travail des femmes et des enfants ; celles relatives à l'hygiène des usines, pour n'en citer que quelques-unes — en sont la démonstration floquante.

"Mais, en ce qui concerne l'habitation même de l'ouvrier de l'usine et de sa famille, les lois sont restées muettes. C'est à peine si l'on peut

"Le Canada" Hebdomadaire

A tous les Canadiens résidant dans des villes ou des villages où la poste vient quotidiennement apporter le courrier, nous offrons notre édition quotidienne, la plus intéressante, la plus exactement renseignée sur tout ce qui intéresse le lecteur canadien-français.

Mais à ceux qui demeurent hors des villes et villages, qui n'ont pas un service de maille quotidien, nous avons à offrir une reproduction complète et bien choisie de tout ce qui a paru d'intéressant dans le journal quotidien, c'est notre édition hebdomadaire.

Notre édition hebdomadaire contient les principaux articles de rédaction de notre édition quotidienne; les principales dépêches de l'étranger, les faits divers intéressants, les nouvelles, les chroniques, les articles spéciaux qui ont été réservés à nos lecteurs quotidiens; une revue des marchés, du mouvement maritime, etc. Et à l'intention spécialement de nos abonnés hebdomadaires de la campagne, une page d'articles, d'informations, de conseils, rédigés par des experts, sur l'agriculture et les questions d'intérêt spécial pour la classe agricole.

En dehors de ces matières intéressantes, nous donnons aussi une série de nos billets du matin, et de ces reproductions d'articles de journaux français qui font de notre journal un recueil si intéressant de ce qu'il y a de lecture la plus attrayante dans la presse européenne.

Nous avons voulu faire de cette édition hebdomadaire un journal intéressant et instructif qui chaque semaine, mette nos abonnés au courant de tout ce qui se passe dans le monde entier, dans les vieux pays aussi bien qu'en Amérique et surtout en Canada, et de toutes les discussions politiques, économiques et sociales qui se produisent d'un jour à l'autre, en un mot d'en faire un journal qui renseignera une fois par semaine nos abonnés aussi complètement que le sont ceux qui le reçoivent tous les jours. Et qui aura pour nos lectrices de la campagne, des revues de modes, des notions de science ménagère, etc., dont le prix dépasse bien des fois le prix si modique de notre abonnement.

Pour faire apprécier notre édition hebdomadaire, nous ne demandons qu'une chose, qu'on la lise.

(Suite) No 37

Il ne tarde pas à sentir le mouvement produit par les bottes du brigadier, qui lui froissent le crâne.

La crainte d'être découvert dompta sa douleur.

Lorsqu'ils furent arrivés à l'extrémité au grenier, les gendarmes, voyant leurs recherches infructueuses, dirent au pataud.

— Nous avons tout parcouru, évidemment l'aristocrate n'est pas ici. Le marquis respira plus librement. La mort semblait s'éloigner de lui. On renait si aisément à l'espérance ?

Mais le danger ne tarda pas à reparaître plus menaçant encore.

Le pataud, bondissant de rage, plongea avec violence sa baïonnette dans le tas de foin. Le marquis en ressentit la secousse et instinctivement en trembla.

L'homme le plus courageux ne peut se défendre d'une certaine émotion lorsqu'il se trouve, dans le calme de la réflexion, en face de la mort qui le poursuit.

— Faites comme moi, cria le pataud aux gendarmes.

Et il bondit de droite et de gauche enfonçant partout sa baïonnette.

Il passa près du marquis et sa baïonnette effleura sa chevelure.

Un pouce plus bas, le marquis était mort.

— Piquons, piquons partout, criaient le pataud, dont la colère augmentait avec l'insécurité de ses recherches, et nous embrocherons l'aristocrate.

Le marquis compris qu'il était perdu s'il ne tentait pas un effort suprême.

Il passa lentement la tête entre deux bottes de foin, jeta des yeux hardis autour de lui et aperçut une lucarne.

Un instant, il croit d'abord apercevoir le salut.

Mais, ô douleur, il est à craindre qu'il ne puisse atteindre la lucarne où qu'il ne soit aperçu avant d'y arriver.

Puis ne se tuera-t-il pas en se précipitant de cette lucarne ?

Ces réflexions, que nous devons lentement transcrire, furent faites avec la rapidité de l'éclair qui illumine la tempête comme le génie guide l'homme dans le danger.

Le bruit strident des baïonnettes qui s'entrechoquaient en s'enfonçant dans le foin, le fit tressaillir.

Tandis que le pataud et les gendarmes sont à quelque distance de lui, il se glisse, arrive près de la lucarne, et avec l'énergie que donne le danger suprême il bondit et s'accroche aux parois.

Un cri de rage retentit.

Le pataud l'a aperçu.

Le misérable vise le marquis et l'atteint au bras au moment où il se précipite d'une hauteur de vingt pieds.

La lucarne était très étroite, le marquis dut se jeter la tête en avant.

En tombant, il se brisa le bras que la balle du pataud avait atteint.

Il se relève et prend la fuite.

Mais le pataud s'est aussi précipité vers la lucarne, qu'il atteint à l'aide de bottes de foin qu'il superpose.

Au moment où le marquis s'élançait pour sauter un fossé qui le sépare d'un bois attenant à la ferme, le fusil de pataud part.

Le marquis disparaît dans le fossé.

Il est à craindre qu'il n'ait été atteint par la balle lancée au cri de :

Vive la liberté, égalité, fraternité!

Cependant le pataud ne perd pas un instant, et, avec la funeste ardeur qui caractérise l'enfer et ses satellites, il saute dans le foin et se précipite vers la porte en appelant à lui les gendarmes.

Mais en ces temps de troubles et de perquisitions, d'arrestations arbitraires, d'exécutions sommaires, les actes étaient si barbares qu'ils révoltaient parfois même les sbires de la révolution.

Heureusement pour le marquis que les gendarmes qui accompagnaient le pataud, avaient été militaires et n'exécutaient qu'avec répugnance les ordres sanguinaires qu'on leur donnait.

Aussi le pataud affola par la soif du sang, ne fut-il suivi que de loin.

Les gendarmes compatissants faisaient même des vœux — sans oser toutefois manifester leurs désirs — pour que le fugitif échappât aux recherches du pataud.

Le pataud ne tarda pas à arriver auprès du fossé, où il espérait trouver le marquis baigné dans son sang, et se repaître de cette vue.

(A suivre)

relever quelques timides efforts de l'initiative individuelle.

"En France, sur douze millions de travailleurs, le tiers est attaché à de grandes entreprises; Compagnies de transport, compagnies de chemins de fer, de tramways, etc, au service de l'Etat, des départements ou des villes.

"Et bien ! au moment où ces compagnies créent ou projettent des améliorations, des extensions, pourquoi n'exigerait-on pas d'elles, pour leur personnel, un logement salubre ?

"Elles entourent de tous leurs soins, la construction des bâtiments destinés à abriter leur matériel, mais ont-elles songé, dans ces travaux énormes, qui se chiffrent par des milliards de francs, à l'abri qui convient à la machine vivante, chargée de mettre en action ces immenses ateliers ?

"Et pourtant, la machine la plus précieuse de toutes, sur laquelle repose, en définitive, le rendement de toute industrie, n'est-elle pas la machine humaine ?

"Si l'industriel sur ce côté de la question n'est qu'un homme d'un intérêt financier évident, pour l'industrie, d'avoir le contrôle de la santé de ses ouvriers. Il peut, de plus, par l'habitation, encourager le développement normal de la famille ouvrière et préparer par avance cette grande réserve de main-d'œuvre dans laquelle il n'aura qu'à puiser à mesure du développement de ses affaires.

M. Rey, ceci exposé, conclut ainsi :

"Lorsque l'ouvrier, sa femme et ses enfants, grâce à un logement hygiénique et spacieux, sont en bonne santé, on peut être assuré, à l'usine, que la machine produira son maximum.

"C'est de ce côté qu'est la vraie solution pour l'industrie d'une grande nation, de la lutte contre les difficultés sanitaires qui envahissent de plus en plus les paus industriels. Et cette solution normale, loin de faire tort à l'industrie, exaltera, au contraire, sa puissance et aura la plus haute action sur la richesse nationale."

Même devons ajouter qu'à Paris même cette œuvre éminemment sociale a déjà reçu un commencement d'application. Il y a un mois environ, la Compagnie du Métropolitain inaugura, en effet, un premier groupe de maisons réservées exclusivement à son personnel. D'autres sont en voie d'achèvement.

Washington, 31 — Les sénateurs démocrates, ont écouté aujourd'hui l'un des leurs, qui a répondu à la question de loi du tarif parce qu'il comportait l'entrée en franchise du sucre. Dans un discours véhément, le sénateur Thornton, de la Louisiane, a fait le tableau de toutes les ruines que causerait la gratuité du sucre dans son état. Il a dénoncé cette politique comme une qui n'était pas démocratique du tout, et a dit que l'action des dirigeants de son parti était une "pitié" et une "honte".

L'attaque, qui venait des rangs du parti au pouvoir, fut suivie d'une autre aussi violente de la part du sénateur républicain Cronin, du Dakota Nord, qui tâcha de démontrer que la mesure était en tous points défavorable au fermier américain.

Ces deux discours prirent presque tout le temps de la séance, de sorte que le sénat fit peu de progrès dans ses considérations des diverses listes tarifaires du projet de loi. Cette double attaque n'a eu aucun effet sur la ferme détermination des démocrates de ne pas engager de débat général. Les chefs déclarent toujours qu'ils se contenteront de brèves discussions et d'amendements.

Plus tard, on permettra au sénateur Sinvley, de l'Indiana, de répondre aux critiques de la minorité.

LA REBELLION CHINOISE

Pékin, 31. — Les troupes du gouvernement repoussent graduellement les rebelles du Sud, les obligeant à fuir de leurs centres d'opération ou à rendre les armes.

Les partisans de Yuan Shi Kai sont très heureux de ses succès et lui demandent d'exercer la dictature.

Shanghai, 31. — Tout a été paisible ici aujourd'hui, de même qu'à Chapei. Les forces rebelles dans ce district sont réduites au chiffre de 1,600. On croit que les troupes du gouvernement négociant avec les rebelles pour qu'ils rendent les forts Fu-Wing.

Londres, 1. — Le correspondant du "Times" à Pékin commentait la nouvelle que les Japonais sont favorables aux rebelles déclare qu'il ne faut pas ajouter foi aux démentis officiels publiés à Tokio et à Pékin.

Le correspondant ajoute que les Japonais sont sympathiques avec les nationalistes et qu'un grand nombre de Japonais qui résident en Chine ont aidé les rebelles, du moins, de leurs conseils. Le gouvernement japonais cependant observe la plus grande neutralité et les consuls japonais en Chine ont été avisés d'avertir les résidents de ne pas se mêler à la rébellion.

LA REBELLE PERDENT DU TERRAIN

Washington, 31. — "Des avis sur ce que l'on doit manger, boire, ou les vêtements que l'on doit porter pendant la saison d'été seront donnés encore et toujours, plus ou moins au même effet," a dit aujourd'hui le chirurgien général Rupert Blue, du service de la santé publique.

"Les hommes de la science médicale sont unanimes à conseiller que les légumes verts et autres de saison de légumes pendant la période de l'année où le soleil darde ses rayons brûlants et où la chaleur est accablante.

"Mangez abondamment des aliments amidonnés ou farineux, comme les patates, mais mangez aussi abondamment les légumes qui s'accordent avec votre constitution. Car certaines personnes peuvent trouver que certains légumes ne se digèrent pas facilement.

"L'avis donné par les médecins sur les breuvages en été n'a pas changé, et il restera de même. Laissez l'alcool de côté. Si vous prenez des breuvages alcooliques, prenez-les avec la plus grande modération possible. La plupart des breuvages doux (soft drinks) qui sont vendus aux fontaines à soda sont bons. L'eau au carbonate n'est pas mauvaise et l'eau à l'oxygène est saine aussi.

"Mais le lait de beurre est un grand breuvage d'été, et le lait doux, s'il est pur, est excellent. Pour être certain que le lait doux est bon, ayez la sorte qui est certifiée.

"Les vêtements blancs sont les plus frais, comme chacun le sait. Plusieurs savants recommandent de porter des sous-vêtements bleus. L'adoption des sous-vêtements bleus pour cette saison cependant n'est pas pratique très générale, autant que je sache".

DEMOCRATES AUX PRISES

LE SENATEUR THORNTON DE LA LOUISIANE DENONCE LE PROJET DE LOI DU TARIF.

LA REBELLION CHINOISE

LES REBELLES PERDENT DU TERRAIN

POUR UNE POULE

La cruelle vengeance d'un paysan Breton

Nantes, 30. — Le parquet de Rennes instruit une affaire qui montre à quel raffinement dans la cruauté certains cerveaux primitifs peuvent atteindre.

Dans la petite commune de Chapel-des-Fougères, aux environs de Rennes, vivent deux familles divisées depuis longtemps par des querelles fuites. Dimanche dernier, un paysan, François Cade, tuait d'un coup de fusil une poule de son voisin et ennemi Pierre Crespel, surprise dans son jardin. Trois jours plus tard, Crespel apprenant la mort de sa poule, s'assura le concours de ses deux voisins, l'amarçant de Cade, le conduisit à l'endroit où gisait encore la poule, déjà en putréfaction. Terrassé, Cade fut ensuite traîné à l'enclos voisin et les pieds ligotés, y fut suspendu les bras en croix, sous une pancarte portant cette inscription : "Criminel de poule".

Plusieurs heures dans cette fâcheuse position, Cade fut l'objet des sarcasmes de la famille Crespel. Enfin, un voisin intervint pour le délivrer, mais Cade a dû s'aller.

SUPPLICE BIZARRE

Une ville qui ne badine pas avec la fidélité conjugale

New-York, 30. — La petite ville de Volo, dans l'Illinois, regarde la fidélité conjugale de ses citoyens comme la première et la plus précieuse des vertus civiques. Une infortunée en fit ce matin la pénible expérience. Une cinquantaine de mégères, qui l'accusaient de tromper son mari, firent irruption chez elle, l'empoignèrent, la mirent à cheval sur une poutre et dans cet équilibre lui firent faire le tour de la petite ville.

Puis, les gardiennes de la chasteté

IL EST RENFLOUE

LE "LADY OF GASPE" EST RENFLOUE ET ARRIVE A QUEBEC, HIER SOIR.

Québec, 31 — Le navire "Lady of Gaspé" qui était échoué près du cap de la Madeleine depuis la collision de mardi avec le charbonnier "Crown of Cordova" a été renfloué aujourd'hui, et est arrivé à Québec ce soir. On l'a placé dans le Bassin Louise. Le "Lady of Gaspé" était accompagné du remorqueur "Lord Strathcona."

TENTATIVE DE MEURTRE

Elmer Baker, un mécanicien, tire deux coups de revolver sur sa femme qu'il blesse grièvement, puis se fait justice.

Providence, R. I., 1. — Un accès de fureur causé par des troubles domestiques et financiers a donné lieu à une tentative de meurtre et à un suicide, à Lymanville, hier après-midi.

Elmer Baker, un mécanicien, est mort de sa propre main, et sa femme, Mme Anna Harrison Baker, de laquelle il était séparé depuis deux semaines, est à l'hôpital du Rhode Island, atteinte de la vie et la mort. Elle porte deux blessures produites par des balles de revolver, l'une à l'épaule droite et l'autre dans les os.

L'attentat meurtrier a eu lieu dans le bureau de la fabrique Allendale, vers 4 h. 15 hier après-midi. Depuis qu'elle avait quitté son mari Mme Baker demeurait chez son père, John Harrison, Woonsasquackett avenue, et travaillait à la fabrique Allendale.

Baker se présenta à la fabrique, hier après-midi et demanda à voir sa femme. Le surintendant, qui savait que des troubles existaient entre les deux époux, refusa d'abord d'accorder la permission demandée, mais en présence de l'assistance de Baker, il consentit finalement et informa Mme Baker que son mari voulait la voir. Mme Baker dit qu'elle avait peur de lui, et ce n'est que lorsque le surintendant lui eut promis de rester dans les environs qu'elle consentit à se rendre dans le bureau.

A peine le couple était-il seul que Baker parla à sa femme et sortit de sa poche un revolver du calibre 32, dont il déchargea deux coups sur la malheureuse. Un des projectiles atteignit à l'épaule et l'autre dans le dos au moment où elle se préparait à s'enfuir.

Mme Baker tomba sur le plancher pendant que son mari tirait trois autres coups qui se perdaient heureusement dans les cloisons. Baker se tourna alors vers la porte et se dirigea du côté de la rue. Mais avant qu'il eut pu se rendre à l'extérieur, Charles Clark, mécanicien de la fabrique se précipita dans le bureau avec une grosse bobine qui lança à la tête de Baker le revolver sur le plancher. Clark, craignant que Baker ne le suivit, courut à la salle des machines pour prendre son revolver ; mais avant son retour au bureau Baker s'était relevé et avait gagné l'extérieur. En arrivant sur la rue il rechargé son revolver et s'en tira deux coups dans la poitrine. Les docteurs qui l'ont examiné, ont déclaré que la mort avait été instantanée. Baker était âgé de 26 ans et sa femme de 23. Ils étaient mariés depuis deux ans environ. Mme Baker a été transportée en toute hâte à l'hôpital du Rhode Island. Son état est des plus alarmants.

UN VIOLENT ORAGE

Providence, 31. — Deux personnes ont perdu connaissance après avoir reçu un choc électrique causé par l'orage d'hier soir. De plus, la tempête a causé pour des centaines de dollars de dommage. Quelques minutes avant 11 heures un éclair a frappé la maison de Anthony Zuzark, 488 avenue Hartford, et un incendie s'est déclaré dans le toit. Le fluide électrique a traversé tout l'édifice, atteignant Mme Zuzark qui tomba inconsciente sur le sol. Mme Zuzark en a toutefois été quitte pour quelques brûlures au bras gauche.

Au même moment, la maison de Louis Bancroft, 14 rue Ida, était également frappée. M. Bancroft, qui se trouvait sur sa piazza, fut renversé sur le sol. Au bout de quelques minutes, il recouvrait toutefois connaissance. Il n'avait reçu aucune blessure.

La foudre a causé un peu partout de nombreux incendies.

À Narragansett Park, une écurie heureusement vide a été totalement détruite, avant même que les pompiers n'aient eu le temps d'arriver pour éteindre les flammes. A côté se trouvaient d'autres écuries où étaient enfermés près de 40 chevaux. Aucun d'eux n'a eu de mal. Ailleurs, ce sont des cheminées qui ont été renversées. Quatre tramways électriques ont été complètement désemparés par la foudre.

CHOSSES ET AUTRES

La population de la Russie

Suivant les dernières données officielles, la population de l'empire russe vient de dépasser 171 millions. Depuis le dernier recensement effectué en 1897, on constate ainsi une augmentation de 42 millions.

Dans les villes, c'est la population masculine qui est plus nombreuse (de 400,000) ; par contre, dans les campagnes, la population féminine dépasse la population masculine de 600,000.

D'après la statistique officielle de nationalité, les Russes représentent 65 pour cent de la population, les Turcs et les Tartares 10.6 pour cent, les Polonais 6.2 pour cent, les Finlandais 4.6 pour cent, les Israélites 3.9 pour cent, les Lithuaniens 2.4 pour cent, les Allemands 1.6 pour cent, etc.

Malgré les progrès de l'industrie russe, dans ces dernières années, on compte encore sur 1,000 habitants 771 paysans agriculteurs et 107 seulement bourgeois appartenant à la population des villes.

Le nombre total d'ouvriers d'usine dans l'Empire s'élève à l'heure actuelle à 2,068,032. Sur 1,000 habitants, 229 seulement savent lire et écrire.

Les impôts totaux s'élèvent à 16 milliards par personne. En comptant la population de l'Empire à 171 millions, on constate qu'elle est de 16 millions plus forte que les populations de la France, de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie prises ensemble.

TOUJOURS AU PREMIER RANG



Madame O. Periard de Rockland, écrit à la date du 6 février, 1912 : Monsieur J. A. E. Gauvin, Pharmacien, Montréal.

"Je me fais un plaisir de vous faire parvenir la photographie de mon bébé qui, grâce à cet excellent remède, le SIROP D'ANIS GAUVIN, pour les enfants, jouit d'une santé excellente, et pour permettre aux mères de famille de se faire une idée exacte des résultats obtenus, j'ajoute qu'à l'âge de 7 mois, mon bébé pèse 25 livres et a 20 pouces de tour d'épaules pour sa taille de 20 pouces de haut ; il a déjà 7 dents et se promène tout seul."

Mme PERIARD. De partout nous arrivent de semblables attestations qui témoignent des bons services que rend le SIROP D'ANIS GAUVIN pour les enfants, toujours au premier rang. En vente partout 25 cts la bouteille. O. GAUVIN, Pharmacien-Chimiste, 560, Rue Ontario, St. J. B. Montréal.

DEBENTURES MUNICIPALES DE LA CITE DE SOREL, P.Q. ST-CYR, GONTHIER & FRIGON

Table listing various municipal debentures with columns for denomination, price, and other details.

Le marché de New-York était un peu plus fort au début de la journée, mais perdait ensuite son avance.

Table titled 'VENTES DE L'AVANT-MIDI' listing various stocks and their prices.

Table titled 'VENTES DE L'APRES-MIDI' listing various stocks and their prices.

Table titled 'HORS LISTE' listing various stocks and their prices.

Table titled 'LES COMPENSATIONS DES BANQUES DANS LES PRINCIPALES VILLES DU CANADA'.

Table titled 'OBLIGATIONS' listing various bonds and their prices.

COTES ET RENDEMENTS DES STOCKS DE NEW-YORK. APPELÉ MAIR 4268. H. TESSIER & CO.

BOURSE DE TORONTO

Les conditions étaient, hier, à peu près les mêmes que celles qui régnaient précédemment; une certaine demande bien considérée au point de vue spéculatif.

Table listing various stocks and their prices for the Toronto market.

Table titled 'OBLIGATIONS' listing various bonds and their prices.

Table titled 'HORS LISTE' listing various stocks and their prices.

Table titled 'LES COMPENSATIONS DES BANQUES DANS LES PRINCIPALES VILLES DU CANADA'.

Table titled 'OBLIGATIONS' listing various bonds and their prices.

Table titled 'HORS LISTE' listing various stocks and their prices.

APRÈS UN DOLLAR vous ouvrez un Compte d'Épargne... H. TESSIER & CO.

Compagnie des Tramways de Montréal AVIS

Le et après vendredi, 1er août, le circuit Windsor et St-Laurent sera divisé au square de la Place d'Armes.

Le prix de passage entre la ville et Notre-Dame de Grâce et Montréal Ouest est de cinq cents en monnaie dans chaque direction.

Diminution du chiffre des compensations des banques à Montréal pendant le mois de juillet.

LES PERSPECTIVES DU MARCHÉ MONÉTAIRE. D'après une dépêche de la bourse de New-York, les principaux banquiers du Canada se montrent satisfaits de la situation actuelle.

NOUVELLE SUCCURSALE. La Banque d'Hochelaga vient d'ouvrir une nouvelle succursale au No 3108 Boulevard St-Laurent.

FORTES AUGMENTATIONS DE RECETTES DE LA COMPAGNIE LAKE SUPERIOR CORPORATION. Les recettes de cette compagnie ainsi que de ses compagnies subsidiaires offrent des augmentations remarquables.

Table titled 'VALEURS MINIERES' listing various mining stocks and their prices.

Table titled 'VALEURS CANADIENNES A LONDRES' listing Canadian stocks as seen from London.

AGREABLES EXCURSIONS DE FIN DE SEMAINE

Le samedi, le 'Berthier' laisse le quai à 2.30 p.m. de retour à 7.30 p.m. Pour Québec, 7.50; pour Varennes, 8.50.

LA CANADIENNE LE PACIFIQUE CANADIEN EXCURSIONS DE MOISSONNEURS DE WINNIPEG \$10

DEPARTS DE MONTREAL ET QUEBEC A LIVERPOOL. 'Mégantic' Sam 19 Jul, 'Tonic' Sam 20 Jul, 'Canada' Sam 21 Jul.

BEAU VOYAGE à Québec Pour \$4.00. Le steamer 'Préfontaine', laissant le Quai Victoria en face du marché.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM MONTREAL ET TORONTO. Wagon-salon, restaurant et bibliothèque.

COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTREAL. LIGNES SUBURBAINES. HORAIRES DU SERVICE D'HIVER 1912-1913.

LES COMPENSATIONS DES BANQUES DANS LES PRINCIPALES VILLES DU CANADA. Nous publions d'autre part le résultat des compensations des banques à Montréal.

LES COMPENSATIONS DES BANQUES DANS LES PRINCIPALES VILLES DU CANADA. Nous publions d'autre part le résultat des compensations des banques à Montréal.



Le club Taschereau dans le mouvement

IL DONNE SON ENTIERE ADHESION A L'IDEE D'UNE GRANDE MINIFESTATION LIBERALE

Les membres du club Taschereau ont tenu une belle assemblée, hier soir. Le principal sujet de discussion a été la part que doit prendre l'active organisation de la partie Est dans l'excursion que la Fédération des Clubs Libéraux de la partie Est est à organiser.

Les travaux de voirie marchent rapidement

SUR LE PROGRAMME DE \$1,750,000 DE L'INGENIEUR EN CHEF, IL NE RESTE PLUS QUE \$200,000 DE TRAVAUX POUR LESQUELS DES SOUMISSIONS N'ONT PAS ENCORE ETE DEMANDEES, LA VOIRIE.

Les travaux avancent rapidement et il se pourrait que le programme de M. Janin, comprenant \$1,750,000 de travaux soit complètement exécuté avant la fin de la saison.

SUCCESEUR DE M. COOKE ?

ON PARLE DE M. W. S. WALKER, DEPUTE PROTONOTAIRE.

Il est rumeur que feu M. Joseph Cook, C. R. ancien régulateur de Montréal-Ouest, sera remplacé par M. W. Simpson Walker, B. C. L. actuellement député protonotaire et régulateur de la Cour d'Amirauté du Canada, division de Québec.

A nos Lecteurs

Le "CANADA" maintient dans les principaux centres de la province un service de correspondances, qui lui permet de tenir ses lecteurs au courant de ce qui s'y passe.

Advertisement for insurance: D'ASSURANCE CONTRE LES VOLEURS. ISIDORE CREPEAU BUREAU D'ASSURANCE. 701 Edifice Banque de Québec. MAIN 2367.

TOUT RENTRE DANS L'ORDRE

LA COMPAGNIE DU TELEPHONE BELL A REPARÉ TOUS LES DOMMAGES A SON ECHANGE MAIN ET LE SERVICE PREND COMME D'HABITUDE.

Les troubles et les inconvénients causés par l'incendie de l'échange Main de la Compagnie du Téléphone disparaissent peu à peu, car les travaux de réparation sont poussés avec une très grande activité.

LE FILTRE MUNICIPAL

L'ENTREPRENEUR CONSENTE A REPARER LES DÉGÂTS A SES PROPRES FRAIS.

Les deux réunions des commissaires, hier, ont été consacrées à l'étude de la question du filtre municipal. Quoique tout ne soit pas encore définitivement arrangé, un grand pas a été fait et l'on espère arriver demain à une solution satisfaisante.

LA CONSTRUCTION AUGMENTE

LE TOTAL POUR LES 7 PREMIERS MOIS DE L'ANNEE EST DE \$11,498,220.

MORT DE M. P.E. CHARETTE

Il était le fils du détective Charette.

IL PEUT LES REFUSER

Un journal peut refuser les annonces qu'on lui soumet, même si c'est en vertu d'un contrat.

VOIES URINAIRES

MALADIES VÉNÉRIENNES Dr G. ARCHAMBAULT. Heures 8-10 a.m. TEL. EST 3983 de 11-3 p.m. Bureau 17-0 p.m. 377 rue ST-DENIS.

De nouvelles plaintes contre Peter Cielli

VINGT-CINQ NOUVELLES PLAINTES CONTRE LE CONTREMAITRE CIELLI SONT REMISES ENTRE LES MAINS DES AUTORITES MUNICIPALES.

Le cas du contremaître de la Voirie, Peter Cielli, semble s'aggraver de plus en plus, car les plaintes contre lui affluent à l'Hôtel de Ville. La plupart de ces plaintes sont portées par des compatriotes du prévenu.

BOUTIQUE GRECS ET BULGARES DETRUITE

UN INCENDIE DEVASTE UN PETIT ETABLISSEMENT, RUE ST-LAURENT.

La boutique d'un juif du nom de Salomonovitch, No 992 rue St-Laurent, a été complètement détruite, hier soir, vers 7.30 hrs. par un incendie.

La musique dans les parcs

Un beau concert de l'Harmonie de Montréal.

Des remerciements

M. Constantin Metrakos reçoit une dépêche de remerciements du roi Constantin de Grèce.

LE COLLIER DISPARU

Un employé des postes soupçonné.

IL EST ACQUITTE

Le jury acquitte un propriétaire minier qui était accusé d'avoir tué un missionnaire.

LA GREVE DE BARCELONE

Barcelone, 31. — Les grévistes de l'industrie textile n'ont fait aucun cas d'une invitation à une conférence adressée à eux par le gouverneur de Barcelone.



C'est maintenant le temps, c'est l'heure—il faut tout écouler—tous les "dépareillés" d'une active saison de vente.

Tous ces racontars de manque d'argent ont attiré l'attention sur les occasions d'épargnes qu'offre le système de coupe-taille Semi-ready.

Pour aiguiser davantage cet intérêt — voici quelques offres de "dépareillés" pour ceux qui veulent se hâter de choisir.

Des habillements de \$15 et \$18 sont offerts pour \$12 et \$14. Des habillements de \$20 et \$25 sont offerts pour \$16 et \$20.

Extra! Nous avons toujours des "dépareillés" de genres de l'an dernier qui sont offerts à moitié prix. Entrez les voir!

Head of the city: RILEY BERN. Angly des rues Ste-Catherine et Peel. Bas de la ville: Angle du Bureau de Poste. ROD. BANGSTER Jr. Angle des rues St-Jacques et St-François-Xavier. Partie Est: EUGENE BOURASSA & CIE 441 rue Ste-Catherine-Est, angle St-Christophe 102-1-Dx.

DERNIERE DISTRIBUTION DES PORTRAITS PAPINEAU et LAFONTAINE. Si vous avez négligé de vous procurer un de ces portraits, ne manquez pas cette dernière occasion. Tout Canadien devrait avoir dans sa demeure les portraits de PAPINEAU et LAFONTAINE. COUPON DU "CANADA" Veuillez m'envoyer le portrait de pour lequel je vous inclus 10 centins en timbres. Nom Adresse

IL NIE LES INSINUATIONS Les DENTISTES GENDREAU ont transporté leurs bureaux Au No 535 rue St-Denis. 741, Bell Est 2916.

The Harbour Hotel Company LIMITED JOHNNY BERTRAND, Gérant. Liqueurs et Cigares de 1er choix, 125 et 127 Boulevard St-Laurent, Tél. Bell Est, 4810, Montréal. 202-a-D

On Demande On demande un jeune homme fort comme assistant storeman. S'adresser "Le Canada", 75 St-Jacques. TUE PAR UN TRAIN Providence, R. I. 31 — Un homme âgé d'une cinquantaine d'années que l'on suppose être Joseph Potvin, du No. 3, Salesses Court, un allumeur de lampes à l'emploi du N. Y., N. H. and H. R. R., a été frappé par un train au nord du pont de la rue South qui avait quitté la gare Union se dirigeant vers Blackstone à 11 h. 28 hier matin.